

# Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED ADM et PUBL La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 31088 tél adm et publ (039) 31087 CCP 23 513  
Lausanne: Saint-Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -  
3 mois Fr 11.-, 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 - LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

## AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

### Les étudiants sont autre chose que de la chienlit!

Le Grand Conseil a terminé mercredi l'examen des comptes et de la gestion 1967. Ces comptes et cette gestion ont été approuvés par 87 voix contre les dix populistes. Mercredi, l'essentiel de l'examen s'est porté sur le Département de l'instruction publique. Les problèmes touchant à ce domaine sont vastes, primordiaux et plus que jamais d'actualité. Aussi le sujet donna-t-il lieu à un débat passionnant qui engloba les questions les plus brûlantes de l'éducation préprimaire aux problèmes de l'université. Comme lundi, sur les problèmes économiques, les interventions de mercredi laissèrent nettement apparaître le fossé existant entre les défenseurs d'un système périmé et injuste et ceux de l'équité, de l'efficacité et du progrès.

#### L'ÉGALITÉ COMMENCÉE A LA MATERNELLE

M. J. Steiger (POP) se félicite de la quasi-résolution des problèmes matériels de la réforme scolaire. Il s'attache cependant à démontrer à quel point l'aspect social ou sociologique de cette réforme a été ignoré. Se fondant sur un article de M. L. Pauli, directeur du Gymnase de Neuchâtel, M. Steiger esquisse les solutions à apporter au problème de l'inégalité face à l'instruction.

Il montre notamment la nécessité d'améliorer et d'étendre les jardins d'enfants afin de compenser les différences énormes de qualité entre les milieux familiaux. La relation entre la réussite scolaire et le milieu social d'un enfant est en effet chose connue. M. Steiger abordera également l'éventualité de la suppression des devoirs scolaires à domicile, toujours afin d'égaliser les chances de chacun.

H. Eisenring (soc.), après s'être déclaré d'accord avec M. Steiger, réclame pour sa part qu'on décharge le chef de l'enseignement primaire et préprofessionnel de la responsabilité de l'enseignement technique et professionnel. Les deux secteurs sont trop différents, et représentent, réunis, une charge beaucoup trop lourde pour une seule personne.

#### PLAIDOYER POUR UN DIALOGUE

A. Tissot (soc.) se lance alors dans un plaidoyer plein d'humanité, de bon sens, de fougue. Il parle d'abord de la réforme scolaire: nous n'en sommes qu'au début, dit-il, et il y aura encore des problèmes. Mais l'élan est donné... A. Tissot, exprimant à son tour son adhésion à l'intervention de M. Steiger, prône l'aide de l'industrie aux jardins d'enfants. Il passa ensuite au problème universitaire, rappelant les événements de France, demandant avec force une révision de la conception de l'Université, l'élaboration d'un véritable dialogue sur tous les plans avec les étudiants, leur syndicalisation, leur juste élévation au rang de travailleurs à part entière et de citoyens intégrés et responsables, la fin du paternalisme.

Tant M. Steiger qu'A. Tissot soulignèrent la maturité, le sérieux, la valeur d'un rapport que la Fédération des étudiants neuchâtelois vient d'adresser au Conseil d'Etat et qui offre un éventail remarquable de propositions de réformes universitaires.

Les sarcasmes et les interventions bornées, qui vinrent des bancs de la droite étaient révélateurs de l'état d'esprit désastreux des bourgeois devant ces problèmes essentiels. On vit même M. Gabus (rad.) tenter de minimiser

de peu honorable façon le rapport de la FEN.

M. J. Steiger et P. Spira (soc.) surent lui river son clou et démontrer sa petite stratégie. R. Spira, apportant sa contribution à cette urgente tentative de réveil des autorités, s'écria notamment: « Les conclusions de ce rapport sont les mêmes que celles auxquelles étaient arrivés les étudiants il y a dix ans. Il est effrayant de voir qu'en dix ans rien ne s'est passé. » Citant une récente réponse rectoriale significative de l'imperméabilité d'esprit de trop de responsables de l'enseignement universitaire, R. Spira poursuivit: « Est-ce là la réponse que vous donnez à ce qui se passe dans le monde? Est-ce là la réponse que vous faites à Dutschke et à Cohn-Bendit? »

Cette déclaration provoqua quelques remous. La droite croyait judicieux de rire. Elle eût mieux fait d'accepter la réalité de l'évolution que des hommes clairvoyants leur présentaient. Si elle compte sur l'emploi de la matraque pour l'empêcher, elle se trompe lourdement. Mais on dit que l'expérience des autres ne sert guère...

Nous nous réjouissons, personnellement, d'avoir pu constater que la gauche — et singulièrement la gauche démocratique — neuchâteloise s'est saisie de ce problème brûlant et a manifesté sa décision de le résoudre à satisfaction. Plusieurs postulats ont déjà été déposés sur ce sujet, et nous aurons certainement l'occasion de reparler de tout cela.

M.-H. K.

(Suite en dernière page.)

## France: Les accapareurs en action



La grève générale en France commence à amener certaines personnes à l'accaparement des denrées alimentaires, malgré les appels tendant à éviter la panique. Notre photo: un magasin parisien pris d'assaut par une foule de gens qui craignent pour leur subsistance. La réaction est classique...

## Importantes décisions à Berne

Dans sa séance de mercredi le Conseil fédéral a pris des décisions importantes dans trois domaines notamment:

#### MÉDECINE ET LATIN

Les candidats aux études de médecine porteurs du baccalauréat de type C (scientifique) n'auront désormais plus à passer un examen complémentaire de latin. Tel est le point primordial de la nouvelle ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité qui précise en outre que sous certaines conditions les cours du soir pourront aboutir à une maturité reconnue par la Confédération et, d'autre part, qu'une école privée reconnue par un canton pourra demander que les certificats de maturité qu'elle délivre soient reconnus par la Confédération.

#### CRÉDITS MILITAIRES

Le Conseil fédéral demande aux Chambres un crédit de 345 951 000 fr. pour l'achat ou l'agrandissement de places d'armes, ainsi que pour divers ouvrages et installations.

#### LOI SUR LES POISONS

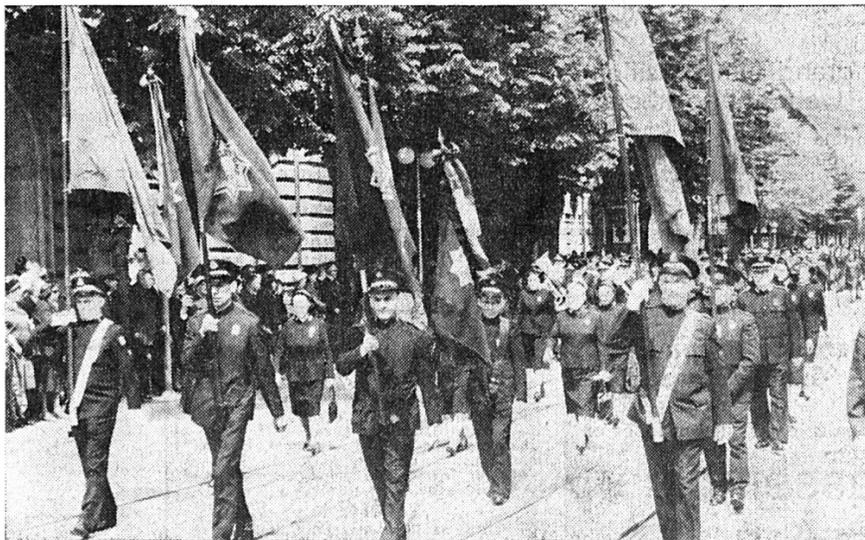
Le Conseil fédéral a enfin adopté, à l'intention des Chambres une loi fédérale sur le commerce des toxiques.

Dans ses grandes lignes, le projet est conçu de façon à protéger dans la mesure du possible la vie ou la santé de l'homme et de l'animal contre les intoxications, sans pour autant entraver le commerce de manière injustifiée. En principe, le commerce des poisons est soumis à une autorisation, avec diverses variantes allant de l'autorisation générale (pour des laboratoires officiels, par exemple) à la simple quittance pour l'achat de toxiques présentant un danger moyen. Les autorisations seront délivrées par les autorités cantonales. En cas de besoin, le Conseil fédéral sera habilité à interdire l'emploi de certaines substances, notamment pour les produits ménagers d'usage courant.

Quand la loi entrera en vigueur, le Service fédéral de l'hygiène publique publiera une liste des toxiques mis dans le commerce, les poisons étant classés en cinq catégories selon le degré de danger.

### CFF: On parle de hausse des tarifs

On sait que les CFF ont réalisé en 1967 un bénéfice de 1,1 million de francs, grâce aux mesures tarifaires entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1967. Or, la régression du trafic voyageurs et la progression ralentie du trafic marchandises laissent prévoir pour 1969 déjà un déficit de 115 à 120 millions de francs. Les CFF — c'est ce qui ressort du message du Conseil fédéral à ce sujet — envisagent donc une nouvelle hausse des tarifs de l'ordre de 11,2% pour le trafic voyageurs et de 8% pour le trafic marchandises. On précise toutefois que ces majorations ne sont pas pour tout de suite, et qu'elles s'accompagneront d'une amélioration « nettement visible » des prestations.



### ZURICH:

#### La fête des salutistes

Une fois par an — le jour de l'Ascension — les membres de l'Armée du Salut « sortent de l'ombre » pour se présenter massivement dans la rue. Leurs corps de musique et les « soldats » de la Suisse entière se rencontrent à cette occasion. Notre photo: l'Armée du Salut défilant à la Bahnhofstrasse, à Zurich.

### Malcantone: Satisfaction partielle

On se souvient que dimanche passé toutes les communes du Malcantone ont boycotté la votation fédérale sur l'imposition du tabac pour protester contre le recours présenté par les Ferrovie Luganesi contre la décision du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie d'autoriser la Direction générale des PTT à introduire, avec le prochain changement d'horaire, des courses directes de cars postaux entre Ponte-Tresa—Magliaso—Agnò et Lugano.

Le Département vient maintenant de donner en partie satisfaction à la population du Malcantone, du fait qu'il a décidé, dans l'attente que le Conseil fédéral se prononce sur le recours, de repousser partiellement la demande de suspension des courses. Le statu quo est donc maintenu jusqu'à la décision du Conseil fédéral.

## Cela s'est passé dans notre pays

**ZURICH: Laboratoire en feu.** — Un incendie s'est déclaré mercredi vers 22 h. 30 dans un laboratoire de physique et de chimie de la Badenerstrasse, à Zurich. Immédiatement alertés, les pompiers se sont employés tout d'abord à éviter que le feu ne gagne d'autres étages de cet immeuble moderne construit en béton. Les dégâts matériels sont évalués à 120 000 fr. Une enquête est en cours.

**LUCERNE: Bijouterie cambriolée.** — Dans la nuit de mercredi, un inconnu a fracturé la vitrine d'une bijouterie à la Pilatusstrasse à Lucerne. Il s'est emparé de quinze à vingt montres bracelets de dames, dont la valeur est estimée à 25 000 fr.

**COMBREMONT-LE-PETIT: Ferme incendiée.** — Le rural de la ferme de M. J.-R. Bettex, à Combremont-le-Petit (VD), a été détruit jeudi, en fin de matinée, par un violent incendie, qui a causé de gros dégâts. Les pompiers n'ont pu que se borner à protéger la maison d'habitation. Celle-ci, bien qu'épargnée, est endommagée. Quelques porcs sont restés dans les flammes. La police a ouvert une enquête pour déterminer les causes du sinistre.

**VITZNAU: Gangsters en herbe.** — Mercredi, à Vitznau (LU), un policier a surpris un jeune cambrioleur en action dans une villa. Il y eut échange de coups de feu. Les renforts arrivant sur les lieux se trouvèrent face à trois

jeunes gangsters âgés de 16 à 18 ans, armés jusqu'au dents et munis d'une appréciable réserve de munitions, qui avertirent la police de leur intention de soutenir un siège de la villa. La police donna cependant l'assaut à la villa et arrêta les énergumènes sans combat.

**LUCERNE: Nombreux accidents.** — Dans toute la Suisse centrale, mais plus particulièrement dans la ville et le canton de Lucerne, la circulation routière fut d'une intensité inhabituelle hier. Cela entraîna de nombreux accidents. On déplore la mort de deux personnes. Dix-neuf autres ont dû être conduites à l'hôpital et les dégâts s'élèvent à environ 50 000 fr.

**KLOSTERS: Dépassement meurtrier.** — Jeudi après midi, descendant la vallée de Klosters, un automobiliste avait commencé une manœuvre de dépassement. Afin d'éviter une autre voiture qui, elle aussi dépassait, il fut contraint de faire un freinage brusque. C'est ainsi qu'avec sa voiture de sport, il fut déporté sur le côté gauche de la chaussée et entra en collision frontale avec un véhicule de Zoug, qui circulait correctement. Le choc fut très violent et une passagère de la voiture zougnoise fut tuée sur le coup. Les autres occupants de cette automobile, ainsi que le passager de la voiture de sport souffrent de diverses blessures.

**LAUSANNE: Triple arrestation.** — Au début d'avril de cette année, plusieurs vols à l'étalage principalement chez les bijoutiers et aussi chez d'autres commerçants, ont été signalés à Rolle, ainsi que dans les cantons de Neuchâtel et Berne. Ils étaient constatés après le passage de trois individus. Alors que l'un demandait d'acheter un bracelet en or, les deux autres commettaient leurs larcins. Les trois hommes ont été arrêtés par la sûreté vaudoise. Cependant, ils nient avoir participé à ces vols. Le trio était muni de faux passeports. Il s'agit de deux Chiliens, malfaiteurs internationaux, plusieurs fois condamnés pour vols en Amérique et en Europe. Le troisième est un Espagnol, interdit d'entrée en Suisse.

Parc des sports de la Charrière  
La Chaux-de-Fonds  
Samedi 25 mai 1968  
Nocturne à 20 h. 15

# YOUNG-FELLOWS

Championnat suisse  
de L. N. A

A 18 h. 15:  
match des réserves

Prix habituels des places

## LYONNAIS SPÉCIAL

la pièce  
de 350 g. env.

**2.25**

AVEC RISTOURNE

« EN VEDETTE CETTE SEMAINE »

## BIRCHERMÜESLI REGAL

2 paquets  
de 400 g.

**2.40**

au lieu de 3.—

Sardines AMIEUX du Maroc  
à l'huile d'olives

+ une clé universelle gratuite  
les 2 boîtes

**1.30**

Samedi:

## CAKE WEEK-END

avec 10 points coop

**2.50**

## PAIN DE PALERME

spécialité italienne  
aux noix, amandes et raisins

**1.50**

**COOP**

**COOP**

## BOUCHERIE

Centre Coop des Forges  
Charles-Naine 3

De la viande pour tous les goûts à... des prix coop !  
Le maître boucher vous offre trois qualités de rôtis tendres et sans os:

## RÔTI DE VEAU

poitrine	le ½ kg.	5.—
cou	le ½ kg.	5.60
épaule	le ½ kg.	6.60

Pour varier vos entrées:

### ASPICS EN GELÉE

la pièce —.85

### CANAPÉS

riches et assortis la pièce —.50

Enfin, les ménagères pressées emporteront l'habituelle spécialité du rôtisseur:

## POULETS À LA BRITCHONNE

la pièce  
**4.80**

Samedi à Grand-Pont  
Place-d'Armes 1  
Serre 43  
au Locle, à place du Marché  
et aux Brenets

## POULETS À LA BROCHE

la pièce  
**4.80**

AVEC BIEN ENTENDU LA RISTOURNE 6%!

**COOP**

## palace d'art et d'essai cinéma

seule salle de la région membre de la fédération internationale des cinémas d'art et d'essai tél. (039) 2 49 03

samedi et dimanche, à 17 h. 30 et à 20 h. 30  
samedi, dimanche et mercredi, à 15 h.

prolongation 4<sup>e</sup> semaine

## les jeux de la nuit

le grand film brésilien  
de walter-hugo khouri

gabriele tinti, etc.  
avec mario benvenuti, norma bengell, odete lara,  
âge d'admission: 20 ans

FEU 18

## SAINT-IMIER

### Paroisse réformée évangélique

Les paroissiens sont convoqués en

## assemblée générale ordinaire

le lundi 27 mai 1968, à 20 h., à la cure.

ORDRE DU JOUR:

1. Nomination des scrutateurs.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Présentation des comptes 1967.
4. Rapport des vérificateurs de comptes.
5. Votation sur l'acceptation des comptes 1967.
6. Renseignements sur Sometan.
7. Divers et imprévus.

## ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

21 mai 1968

### Promesses de mariage

Pittet Nicolas-Ernest, chauffeur, et Matthey-Jeanette Jacqueline-Alice.  
Barbiéri Jean-Joseph-Paul-Angelo, dessinateur industriel, et Koller Alice.  
Brügger Jean-Claude, mécanicien, et Pollet Monique-Ida.

### Décès

Farine Bernard-Paul-Alexandre, horloger, né le 20 septembre 1901, époux de Germaine née Gamba (Léopold-Robert 78).  
Bernardo née Ignarra Antonietta, employée de maison, née le 23 novembre 1921, veuve d'Antonio (Paix 79).

### ÉTAT CIVIL DU LOCLE

21 mai 1968

### Mariages

Perret-Gentil James-Ernest, ouvrier d'usine, et Burkhard Johanna-Mina.  
Miloda Mario - Andrea, électricien, et Frossard Michelle-Joséphine.

### Promesses de mariage

Jeanneret Robert - Louis, dessinateur sur machines, et Hausmann Berta.  
Berger Frédéric-Maurice, boucher, et Lanz Melitta.  
Giaffreda Antonio-Rodolfo, mécanicien, et Perez Maria-Florentina

### Décès

Aubert Angèle-Emma ménagère, fille de Auguste-Aimé et d'Olga-Adèle-Amanda née Porret, née le 2 avril 1884 (D.-J.-Richard 8).

**COOP**

## engage

pour sa boulangerie moderne

## PÂTISSIER QUALIFIÉ

(45 heures de travail par semaine)  
(un samedi de congé tous les 15 jours)

## JEUNES GENS

à former comme manœuvres spécialisés de boulangerie.

Faire offres par écrit à la direction de  
**ENTREPOT RÉGIONAL COOP**

rue du Commerce 100, à La Chaux-de-Fonds, ou  
prendre rendez-vous par téléphone au 039 / 3 51 51.

**TC**

## COMPAGNIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CHAUX-DE-FONDS

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

### assemblée générale ordinaire

le vendredi 14 juin 1967, à 17 h.,  
au Buffet de la Gare CFF, à La Chaux-de-Fonds,  
salle du 1<sup>er</sup> étage.

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 1967.
2. Rapport de gestion et comptes 1967.
3. Rapport des contrôleurs, approbation de la gestion 1967.
4. Nominations statutaires.

Les comptes, les rapports du Conseil d'administration et des contrôleurs seront à la disposition des actionnaires au bureau de la compagnie dès le 30 mai 1968.

Les cartes d'actionnaires, donnant droit de prendre part à l'assemblée générale, seront délivrées au siège de la société, avenue Léopold-Robert 77, 1<sup>er</sup> étage, sur présentation des actions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



La CCAP

garantit l'avenir  
de vos enfants

Neuchâtel  
Tél. (038) 5 49 92

Faites lire  
votre journal



**SANDOZ**



PLACE DE LA GARE

Abonnez-vous à notre journal!

# NOUVEAUX DOSSIERS SECRETS

Alain Decaux a écrit, avec ces « Nouveaux Dossiers secrets », l'un des livres les plus intéressants que je connaisse sur des événements historiques ne cessant de réunir autour d'eux un certain nombre de questions dont les réponses n'ont guère dépassé le stade des suppositions.

Ce fort volume, richement illustré et relié avec goût, s'ouvre sur le « cas Raspoutine ».

Tout le monde a entendu parler de ce moine russe, issu de la misère et projeté, comme par enchantement, jusqu'au palais impérial. Mais le plus extraordinaire, de toute sa carrière, est le fait qu'il résista à une dose de cyanure assez importante pour tuer vingt personnes.

L'histoire, la véritable histoire de Raspoutine commença en octobre 1905. On trouva alors, sous la date du 1<sup>er</sup> novembre, dans le « journal » de l'empereur Nicolas II, ces lignes significatives : « J'ai fait la connaissance d'un homme de Dieu qui s'appelle Grégoire, de la province de Tobolsk. »

Cet inconnu, au regard fascinant, à la barbe hirsute, aux gestes rapides, aux phrases souvent



Grigori Jefimovitch Raspoutine : on l'appelait « l'homme de Dieu », ou le « starets »

Incompréhensibles, allait connaître une fortune prestigieuse. Ses menaces, avec le temps, devinrent même de véritables prophéties. « Quand je serai mort, avait-il dit, la Russie tombera dans les griffes du diable. »

Or, peu à peu, la révolution éclaircit, le tsar devait abdiquer et la famille impériale était jetée impitoyablement en prison. Cette suite d'événements troublants est du plus haut intérêt et le cheminement de Raspoutine, de ses origines obscures à sa condition de « tsar au-dessus des tsars », reste l'un des grands mystères de notre temps.

Le deuxième volet est consacré à l'« opération Himmler », ce sinistre bonhomme qui, sous le régime de Hitler, fit tant de ravages parmi les Juifs.

Puis nous voyons défiler les images qui ont scellé la paix anglaise de 1940 et la mort de Jean Chiappe.

## Qui a abattu l'avion ?

Jean Chiappe était préfet de police en novembre 1940 quand il fut nommé haut-commissaire de France en Syrie et au Liban. C'était une personnalité de premier plan qui n'avait réussi, par ses décisions courageuses, qu'à augmenter le nombre de ses ennemis.

Il fut prié un jour de prendre l'avion à Marseille pour Tunis, bien qu'il ait eu les transports aériens en horreur. A cette époque, l'armistice venait d'être signé et Pierre Laval était au pouvoir, faisant, bien entendu, patte de velours aux Allemands et aux Italiens.

L'appareil destiné à Jean Chiappe n'était pas armé et pas rapide. Par contre, il était piloté par l'un des plus grands aviateurs de tous les temps : Henri Guillaumet, le pionnier de l'aéropostale en Amérique du Sud, le compagnon de Saint-Exupéry et de Mermoz. Parmi l'équipage se trouvait également



Jean Chiappe à la Préfecture de police

le mécanicien Reine, que Didier Daurat considérait comme un être exceptionnel.

L'avion décolle, vire, puis s'enfonce dans le bleu d'un ciel calme, au-dessus d'une mer plus calme encore. Mais il n'arrivera jamais à Tunis. Quelque temps plus tard, un communiqué signé par ce même Laval prétendra que l'appareil, selon une commission d'armistice dirigée par les Italiens, a été mitraillé et abattu par des avions anglais. On ne fit aucune recherche systématique pour en retrouver les débris. Tout cela n'avait plus d'importance.

Or, dans son enquête, avec toute une série de preuves, Alain Decaux est arrivé à d'autres conclusions. De plus, par des confidences recueillies de la bouche même des amis de la victime, il brosse un portrait saisissant et inédit de Jean Chiappe.

## Les énigmes de Richard Sorge

Un autre volet de cet ouvrage est consacré aux faussaires de Hitler : document retentissant pour qui sait que le maître des nazis projetait de mettre l'Angleterre en faillite en écoulant sur le marché de fausses livres pour des sommes fabuleuses.

Mais beaucoup plus intéressant est le chapitre qui éclaire d'une façon particulière la silhouette, à la fois inquiétante et mystérieuse, de Richard Sorge.

On sait que cet espion a bénéficié, à titre posthume, le 5 novembre 1964, d'une citation de « héros de l'Union soviétique » pour services rendus au grand peuple de l'URSS.

Qu'avait-il fait pour mériter une si haute distinction ? Il avait d'abord constitué un réseau d'espionnage à Tokyo qui fit dire plus tard à MacArthur, le fameux



Richard Sorge

général : « Tout était parfaitement mis au point... » Il avait ensuite réussi, grâce à une liaison entretenue avec l'épouse d'un diplomate allemand au Japon, à percer les intentions nazies et à les retransmettre à Moscou. Il réussit même à connaître la date précise de l'offensive allemande sur le front soviétique. Malheureusement pour

eux, les Russes ne prirent pas ces indications au sérieux et Staline s'en mordit longtemps les doigts...

## Roosevelt a-t-il « voulu » Pearl Harbor ?

Alain Decaux soulève aussi une controverse qui a été assez vive dans le temps où elle fut déclenchée et qui demeure ouverte. Rien, en effet, jusqu'à aujourd'hui, n'a pu être définitivement admis au sujet de cette historique attaque du 7 décembre 1941 par laquelle les Japonais détruisirent l'une des bases navales les plus importantes des Alliés : Pearl Harbor. Pour qui connaît, grosso modo, les événements qui ont précédé cette offensive aérienne, la version officielle donnée ne peut avoir un fond de vraisemblance. On admet difficilement que les services d'espionnage américains n'aient pas eu vent de cette « entreprise », alors que les Soviétiques et les Britanniques l'attendaient de toute évidence. Mais le tout est de savoir si, effectivement, la Maison-Blanche n'a pas été mise au courant des préparatifs japonais ou si, pour des raisons politiques, elles ne les a pas pris en considération, comme ce fut le cas pour Staline avec les précisions de Sorge.

Il est presque ridicule de songer que, à l'aube de ce jour de décembre 1941, cette base militaire ait eu l'idée, en quelque sorte, de se transformer en une « base touristique » : les soldats se doraient au soleil.

Et puis la surprise, et la catastrophe !

## De Crabb à Kennedy...

D'autres points de vue encore cernent la disparition de l'homme-grenouille anglais Lionel Crabb qui accomplissait une mission d'es-



Derrière ce visage : tout le mystère de Lionel Crabb

pionnage autour d'un navire soviétique ancré dans un port britannique, et surtout l'assassinat du président Kennedy dont les lacunes dans les appréciations de l'enquête et dans le rapport de la Commission Warren soulèvent un tollé général et donnent à penser qu'elles sont dues à une vaste entreprise de camouflage. La vérité est probablement ailleurs...

Ce livre nous dévoile ensuite les dessous des insinuations qui ont voulu — et qui veulent encore — que Franco ait livré Laval... Les notes rassemblées en ce domaine par Alain Decaux sont pertinentes et riches.

Enfin, ces « Nouveaux Dossiers secrets » nous transportent sur le front germano-russe, face à une gigantesque fosse commune où pourrissent quelque dix mille officiers polonais, la plupart les mains attachées derrière le dos. Cette macabre découverte a été ébruitée par les Allemands, qui accusent Staline d'en être l'auteur. Mais un habile regroupement des circonstances qui ont conduit à cette découverte aboutit à une autre question : était-ce Staline ? Ou Hitler lui-même ?

Il faut lire cet ouvrage. Il est enrichissant ! Maurice Métral

Un volume. Librairie Perrin, Naville pour la Suisse.

# LES FILMS du mois

Rappel: 9-10 signifie chef-d'œuvre; 6-8, grand film; 4-5, bon film; 1-3, film moyen.

**WEEK-END**, film français de Jean-Luc Godard, avec Mireille Darc, Jean Yanne, Jean-Pierre Kalfon.

Pour une fois, je renonce à résumer mon impression globale par une note chiffrée. Parce que c'est impossible. Cette note, il faut que le texte puisse la justifier. Il faut que le lecteur comprenne pourquoi elle atteint un certain niveau, sans pour autant qu'il soit d'accord de lui attribuer la même. Or, avec un film de Godard, cette entente rationnelle n'est plus possible, si elle l'a jamais été. En sortant du film, sensible aux scènes ratées (mais le sont-elles vraiment ? n'est-ce pas moi qui me suis, soudain, fatigué, non le cinéaste ?), je mettais zéro. Mais, depuis quelques jours, le film me poursuit, ses images ne s'effacent pas, leur sens profond et poétique remonte vivement en surface : et j'aurais envie de mettre dix. Cependant, ne faudrait-il pas mettre la note qui représenterait, peut-être, la réaction moyenne des lecteurs-spectateurs ? Elle serait assez basse, probablement.

Je sens bien ce qui exaspère dans un film de Godard : ces longues scènes où il ne se passe rien d'autre que la récitation d'un texte dont on comprend parfois mal le rapport avec la situation montrée ; ces répétitions d'incidents identiques. « Que c'est facile ! » s'exclamait un voisin à l'entracte, voisin qui ne devait plus réapparaître, avec un bon quart de la salle, à la reprise. Oui, c'est facile. Mais c'est très exactement ce que d'autres disaient hier du style de Ramuz, de Céline, de Honegger ou de Stravinsky, de Picasso.

Godard accumule les accidents : et les voitures d'être retournées, éventrées, les flammes de dévorer le métal, les corps rouges d'être étendus immobiles sur la route, oubliés, morts. Et ce même public, peu à peu, de manifester à l'apparition d'un nouvel accident, par des « assez », des « oh ! encore ». J'aimerais être certain que ceux qui protestent ne se précipitent pas, chaque lundi, sur les journaux qui relatent les plus graves accidents du week-end, ou, dans le courant de la semaine, sur les hebdomadaires illustrés.

Car enfin Godard part d'une idée très simple : chaque lundi, on peut lire « Quatre-vingts (ou 150) morts sur les routes de France ». D'un seul coup, l'œil saisit l'étendue du désastre dominical, sans étonnement. Or, justement, ce massacre inutile répété choque, scandalise Godard. Et il va trouver un moyen prodigieusement efficace de nous faire sentir cette absurdité démentielle. Les quatre-vingts morts, il va les réunir, non sur toutes les routes de France, mais sur une seule. L'accumulation devient insupportable. « Un automobiliste lui vole sa place, il le tue ! » C'est encore un titre qu'on lit avec indifférence. Et Godard de montrer une Dauphine légèrement touchée, le gosse d'appeler sa mère, de se taire, un billet de bon argent dans la main ; et la mère d'arriver, de crier des injures, les automobilistes de se battre, le mari d'intervenir avec une arme, et de se mettre à tirer. Autre entrefilet : « Ouverture de la chasse ». Godard, une fois encore, part de ce petit fait réaliste pour laisser libre cours à son imagination, inventant un boucher portant un tablier blanc enduit de rouge, égorgueur de cochons et de lapins, qui se met à cuire des hommes.

Donc, Godard exagère, en réunissant dans un même lieu, au même moment, les événements qui se passent à plus longue échéance, dans un pays entier. Cette accumulation rend odieux le week-end, qui n'est rien d'autre que le « plaisir » de fin de semaine d'une société de consommation où l'abondance croît. Proteste-t-il contre cette abondance ? Il hurle surtout contre ce que l'on fait de cette abondance, ces promenades en automobile où l'on s'injurie, des conversations qui ne sont que des échanges de jurons, l'amour réduit à une technique du plaisir pris dans un fossé, sous l'œil indifférent du mari, ou à trois, consciencieusement raconté. Et le couple se dit « je t'aime » au moment où belle-maman, qui pourtant préparait un film pour le repas de midi, vient

d'être assassinée parce que son héritage permettra d'autres achats. La voiture est démolie : la jeune femme pleure son sac tout neuf qui brûle. Bref, l'accumulation est terrifiante, mais dépasse-t-elle la réalité ?

Pourquoi tout ce qui précède ? Pourquoi ne pas oser dire sa satisfaction sans réserve ? Parce que Godard nous suggère tout cela, nous provoque constamment, fait parler ses personnages. Godard s'arrête, ouvre une parenthèse (ou ce qui semble l'être), nous casse les oreilles par de stridents et ininterrompus coups de klaxon. Certaines scènes semblent brisées, la parole devenant vide, incompréhensible, sans signification apparente, l'ennui nous surprenant dans notre attente angoissée. Un film de Godard, c'est autant ce qu'il y a sur l'écran que ce que nous voulons bien en faire. Se faire dire que la vie que nous menons est absurde, que notre système de valeurs matérielles est complètement faux nous choque, nous blesse, nous révolte. Mais Godard a raison.

## A première vue

En m'arrêtant longuement sur Godard, contrairement aux apparences, je parlais déjà aussi des films qui suivent, d'une manière peut-être indirecte.

**LE BAL DES VAMPIRES** (6-7), film américain du Polonais Roman Polansky.

Un vieux savant à moitié fou qui ressemble à Einstein et son assistant qui ressemble à Polansky (c'est lui-même) voyagent pour détruire les derniers vampires des Carpates, ces morts qui vivent uniquement la nuit en suçant le sang de victimes qui deviennent vampires à leur tour. Sont-ils tellement différents de ces automobilistes du dimanche ? Pas tellement, d'autant plus que Polansky, comme Godard, exagère, transforme ses savants en de pauvres dingues maladroits, ricane, ironise, mêle l'absurde et le burlesque à la terreur, transforme un vampire en satire, un autre en doux homosexuel. Bref, Polansky, respectant scrupuleusement les règles du film de terreur, traite à peu près le même sujet que Godard... et ricane !

**GRAND PRIX** (5-6), film américain de John Frankenheimer.

Les automobilistes de Godard ont de bien belles voitures, qui n'avancent plus ; les places libres sont immédiatement comblées si celui qui dépasse une colonne tente de s'y insérer. Le mythe de l'automobile, celui de la vitesse ont été conçus par ceux qui ont à vendre des millions d'automobiles, symboles parfaits d'une société de consommation où la consommation devient impossible. Frankenheimer, avec le plus grand sérieux, sans la moindre once d'esprit critique, raconte des histoires de pilotes et de leurs femmes et compagnes, avec un bon grand poids sentimental. Ces personnages de rêve vivent comme ceux de Godard. Ils sont aliénés. Mais le film de Frankenheimer possède d'évidentes qualités dans les scènes de courses qui sont filmées avec une virtuosité prodigieuse, les caméras fixées sur les voitures pilotées par les plus grands. Pendant une heure au moins, nous sommes étourdis par le bruit des moteurs, des coups de freins, des changements de vitesse, des dépassements, des incidents de course. Et les accidents sont terrifiants, réalistes, eux. Quant aux pilotes de circuits, ils sont libres... de gagner ou de se tuer. La grande ruée automobile du dimanche, n'est-ce pas le rêve de la vitesse, de la liberté, de l'évasion solitaire ? Et son impossibilité n'est-elle pas le signe de cette violence que dénonce fortement Godard et dont Frankenheimer, dans « Grand Prix », décrit si bien la fascination ?

Des vampires humains se comportent comme des personnages de Godard saisis par le désir d'évasion, comme les pilotes de course de Frankenheimer. Si le rapprochement est commode pour donner une unité à cette chronique, il est assez profond.

Freddy Landry

# PROGRAMMES



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

## RADIO

**Vendredi 24 mai 1968**  
**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.35 Chron. bouillière. 18.40 Sports. 18.55 Roulez sur l'ori. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Blague à part. 20.00 Magazine 68. 21.00 Orch. de chambre. 22.30 Inf. 22.35 Chemins de la vie. 23.00 Club du rythme. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Inf. locales. 20.30 Bande à part. 21.10 Que sont-ils devenus? 21.30 Tribune des poètes. 22.30 Idoles du jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pièce. 17.10 Intermède. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Rendez-vous. 20.15 Branchez-vous sur Francfort. 21.45 Orch. 22.15 Inf. 22.30 Spécialités et raretés musicales.

## TV ROMANDE

**Vendredi 24 mai 1968**  
 18.30 Actualité au féminin. 18.40 Bulletin. 18.50 Avant-première sportive. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «Fortune», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.40 «Je veux voir Mioussov», théâtre. 22.45 Téléjournal.

## TV FRANÇAISE

**Vendredi 24 mai 1968**  
**1re chaîne.** — 16.35 TV scolaire. 18.25 Continent pour demain. 18.55 Télé-philatélie. 19.20 Bonne nuit les petits! 19.25 Actualités régionales. 19.40 Images du monde. 20.00 Actualités. 20.20 Panorama. 21.30 Festival de Bourges. 22.05 Hommage à Maria Le Hardouin. 23.35 Actualités.

**2e chaîne.** — 19.40 Actualités. 19.55 Télé-sports. 20.00 Portrait d'Orson Welles. 20.50 «Histoire immortelle», film. 21.45 En couleur des USA. 22.00 Conseils utiles et inutiles. 22.30 Actualités.

## CONVOICATIONS DU PARTI

### CANTON DE GENEVE

**COMMISSION DES ALLOCATIONS D'ETUDES.** — Vendredi soir 24 mai, à 18 h., au secrétariat.

**COMMISSION HABITATION HLM.** — Les députés et les militants socialistes membres de comités de coopératives d'habitation sont convoqués pour vendredi 24 mai, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Ordre du jour: Lois sur les HLM.

**ASSEMBLEE DES DELEGUES.** — Lundi 27 mai, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève, petite salle, Pâquis 27.

**COMMISSION CULTURELLE ET DES LOISIRS.** — Samedi 25 mai, à 9 h. 15, au Café Brazil, place Cornavin 2.

**COMMISSION MILITAIRE.** — Mardi 28 mai à 18 h. 15, au secrétariat du PSG, bd James-Fazy 18.

**COMMISSION SOCIALE.** — Mardi 28 mai, à 18 h. 15, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

**TOUS LES MERCREDIS** de 17 h. à 19 h., le service social est ouvert au secrétariat du PSG.

**COMMISSION POUR L'ETUDE DU CUMUL.** — Vendredi 31 mai, à 18 h. 15, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

### CANTON DE NEUCHATEL

**LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe du centre.** — Réunion lundi 27 mai, à 20 h., à la Pinte Neuchâteloise.

### CANTON DE VAUD

**VEVEY: Convocation spéciale.** — Distribution de l'édition du 25 mai 1968 du «Peuple—La Sentinelle» avec le «Bloc-note vevaysan». Demain samedi 25 mai. Comme d'habitude, les quartiers seront attribués aux camarades. Les colis seront déposés au domicile des distributeurs avec la liste des rues. Nous vous demandons un effort pour le parti. Merci par avance.

**Le comité.**

**PRILLY: Assemblée de groupe.** — Vendredi 24 mai, à 20 h. 30, au Café de la Treille.

**MONTREUX: Groupement féminin «Riviera vaudoise».** — Lundi 27 mai, à 20 h. 30, Hôtel de la Paix, rue de la Gare 5 (1<sup>er</sup> étage). Sujet: «Qu'est-ce que la Fédération des consommatrices?» par M<sup>me</sup> Liliane Clavel. Toutes les personnes que cette question intéresse seront les bienvenues. Attention! il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

**Le Comité.**

## CHRONIQUE JURASSIENNE

**MONTFAUCON: Ecrasé par son tracteur.** — Mercredi, peu après 8 h., M. Ali Rebetez, 45 ans, père de sept enfants, agriculteur et garde-forestier à Montfaucon, a été écrasé dans son garage par son tracteur. C'est à la suite de la mise en marche de la machine à la main, dont une vitesse était enclanchée, que le malheureux a été cincé, et tué sur le coup.

# Football La victoire de Milan sur Hambourg HAMRIN: QUEL EXPLOIT!

Succédant à Bayern Munich, qu'il avait d'ailleurs éliminé en demi-finale, l'A.C. Milan a remporté la coupe des vainqueurs de coupe en battant en finale le S.V. Hambourg par 2-0 (score acquis à la mi-temps). Les deux buts de la rencontre ont été réussis par le Suédois Hamrin (33 ans) en début de partie, le premier après un excellent mouvement entre Sormani et Anquiletti et le second au terme d'une véritable démonstration technique qui lui permit de dribbler deux défenseurs allemands avant de battre imparablement le gardien germanique.

Cette victoire, obtenue au stade de Feyenoord à Rotterdam devant 50 000 spectateurs, les Milanais l'ont méritée. Nettement supérieurs sur le plan

technique, beaucoup plus rapides et surtout plus vifs, les Transalpins ont connu quelques moments difficiles seulement. Dans l'ensemble, ils ont contrôlé les opérations face à un adversaire combattif et résolu, qui ne s'avoua jamais battu mais qui n'avait cependant pas les moyens de venir à bout d'une formation aussi complète que celle de l'A.C. Milan.

La défense milanaise, dirigée par Schnellinger, promu «libero» à la suite de l'absence de Malatrasi, ne s'est laissée surprendre que deux ou trois fois par les assauts puissants des Allemands. Mais son gardien Cudicini, lui, a toujours été à la parade. En seconde mi-temps notamment, il a réussi trois interventions qui ont peut-être évité trois buts à

son équipe. Sa victoire, l'A.C. Milan la doit sans doute à l'excellente organisation de sa défense, au rayonnement de Rivera au centre du terrain et à la classe du trio offensif Hamrin-Sormani-Prati, mais il la doit aussi à la faiblesse de la défense adverse qui, en première mi-temps surtout, fut souvent mise hors de position sur des actions souvent assez simples des Milanais.

● Rapid de Vienne a réussi le double coupe-championnat en Autriche. En finale de la coupe, il a battu Grazer A.K. par 2-1.

● A Budapest, le champion de Hongrie Ferencvaros a remporté la première demi-finale de la coupe des villes de foire, ou du moins son match aller, en battant Bologna par 3-2. Les Hongrois étaient privés des internationaux Albert et Rakosi, blessés.

● En présence de 72 500 spectateurs, à Wembley, l'Angleterre a battu la Suède par 3-1 en match amical. C'est la première fois que l'équipe de Suède est battue à Wembley, pelouse où elle remporta le tournoi olympique en 1948 et où elle triompha de l'Angleterre en 1959. La partie fut enthousiasmante. Bobby Moore pour l'Angleterre et Bo Larsson pour la Suède furent les plus brillants.

**RECORD SUISSE BATTU.** — Au meeting international de Merano, qui réunissait des athlètes de six pays, la Baloise Ursi Brodbeck a amélioré de cinq dixièmes de secondes son propre record suisse du 800 m. (2' 11" contre 2' 11"5 le 1<sup>er</sup> juin 1966).

**DICK TIGER MET SON TITRE EN JEU.** — Dick Tiger, champion du monde de boxe des poids mi-lourds, défendra sa couronne mondiale aujourd'hui contre l'Américain Bob Foster, au Madison Squade Garden de New York. Foster a 29 ans, alors que Dick Tiger en a 38!

## Le Locle a perdu un point précieux

Vingt-troisième journée, hier, en première ligue. Des résultats surprenants. Le plus sensationnel est la victoire de Fontainemelon sur Etoile Carouge par 3 à 2. L'excès de confiance était grand chez les Genevois, et lorsque ces derniers ont voulu prendre leurs affaires au sérieux, ce fut trop tard. Le résultat s'est joué en moins de deux minutes en seconde mi-temps, lorsque Fontainemelon bénéficia de deux coups francs, aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> minutes. Deux fois, le gardien genevois fut alors battu, et Fontainemelon garde ainsi sa place en première ligue. Au Locle, Cantonal n'a pas fait de cadeau. Il a joué le jeu. Le Locle, privé des services de Bosset et de Haldemann, a perdu un point précieux (1-1). Pendant ce temps, Monthey n'eut pas de peine à s'imposer devant Rarogne (3-1), de sorte que Valaisans et Loclois sont à égalité à une journée de la fin. Qui participera aux finales en com-

pagnie d'Etoile Carouge? Autres résultats: Campagnes—Chênois, 3-2; Yverdon—Versoix, 1-0; Martigny—Yvey, 3-2. Classement du groupe romand:

1. Et. Carouge	23	15	5	3	57-23	35
2. Monthey	23	15	3	5	48-24	33
3. Le Locle	23	14	5	4	56-33	33
4. Cantonal	24	10	7	7	39-37	27
5. Yverdon	23	10	6	7	36-30	26
6. Vevey	24	11	4	9	36-32	26
7. Chênois	23	8	5	10	41-45	21
8. Campagnes	23	7	4	12	32-37	18
9. Fontainemel.	23	4	10	9	27-47	18
10. Martigny	23	6	5	12	38-49	17
11. Rarogne	24	6	5	13	37-46	17
12. Stade Laus.	23	3	10	10	25-43	16
13. Versoix	23	5	5	13	22-38	15

Groupe central: Concordia—Old-Boys, 1-2; Langenthal—Zofingue, 1-1; Minerva—Breitenbach, 0-0; Nordstern—Durrenast, 1-2.

Groupe oriental: Brunnen—Locarno, 1-1.

## Cyclisme Au Giro: Maurer se fait une place

Le maillot rose a changé pour la troisième fois de détenteur au Tour d'Italie. Après avoir passé des épaules du Français Charly Grosskost, vainqueur du lever de rideau de Campione, sur celles d'Eddy Merckx, il a été endossé par l'Italien Michele Dancelli au terme de la troisième étape, remportée par Guido Reybroeck, un équipier de Merckx. Michele Dancelli s'était déjà mis en évidence cette saison en remportant la deuxième étape du Tour de Roman-

die, après avoir notamment triomphé dans le trophée de Laigueglia et dans le Tour de Calabre.

Dancelli a peut-être fait l'affaire de Merckx qui s'est aperçu que le maillot rose constituait un trop lourd fardeau à porter dans cette course qui s'annonce difficile et qui a sans doute été heureux de s'en libérer.

Dans ce Tour d'Italie, qui, il faut le dire, a très bien débuté, le Suisse Maurer fait parler de lui. Il n'a rien à envier aux «grands» comme Gi-

mondi, Motta, Merckx et Dancelli. Mercredi, lors de la deuxième étape, il fut troisième au classement de la journée. Jeudi, au soir de la troisième étape, après être arrivé avec le peloton, il occupe une belle quatrième place au classement général. Maurer se fait donc de la place parmi les témoins et il nous réservera encore d'autres surprises.

Classement de la troisième étape, Saint-Vincent—Alba (168 km.): 1. Reybroeck (Be), 3 h. 51' 50"; 2. Basso (It); 3. Dancelli (It), m. t.; 4. Della Torre (It), à 2"; 5. Campagnari (It), à 23"; 6. Baldan (It), à 28"; 7. Van Vliebergh (Be), à 1' 55"; 8. Milioli (It); 9. Ballini (It); 10. Cucchetti (It), à 1' 58"; 11. Merckx (Be), à 4' 11"; et tout le peloton avec les Suisses, Abt, Blanc, Pfenninger, Binggeli, Maurer et Girard; 116. Brand (S); 121. Vifian (S).

Classement général: 1. Dancelli (It), 11 h. 53' 06"; 2. Merckx (Be), à 4' 03"; 3. Motta (It), à 4' 09"; 4. Maurer (S), à 4' 10"; 5. Van Neste (Be), à 4' 11"; 6. Delisle (Fr), m. t.; 7. Gimondi (I), Haast (Ho), Zilioli (It), à 4' 12"; 10. Jimenez (Esp), à 4' 13". Puis: 35. L. Pfenninger (S) et Abt (S), 12 h. 01' 53"; 68. Girard (S); 69. Blanc (S); 71. Binggeli (S) et Brand (S); 106. Vifian (S).



ROMAN DE GUSTAVE AIMARD

# LA MAS-HORCA

26

— Carai! Il n'y a pas de danger qu'il triomphe!

— On me rendrait service en m'enlevant le pouvoir; si je le garde, ce n'est pas parce que vous m'y contraignez.

— Votre Excellence est le père de la fédération.

— Comme je vous le disais, c'est à vous de m'aider. Faites ce que vous voudrez de ces sauvages que la prison n'effraye pas, car, s'ils triomphent, ils vous fusilleront.

— Ils ne triompheront pas.

— Je vous le répète, afin que vous le disiez à nos autres amis.

— Quand nous nous réunirons, Excellence.

— Ils étaient beaucoup.

— Cinq.

— Et leur avez-vous laissé l'envie d'essayer de nouveau de s'embarquer?

— On les a portés à la police sur une char-

rette. Cordova m'a assuré que le chef l'avait ordonné.

— Voilà à quoi ils s'exposent; j'en suis fâché, mais vous avez raison, vous devez vous défendre, sans cela vous serez fusillé s'ils triomphent.

— Non pas par ceux-là, Excellence, dit Cuitino laissant errer une expression de joie féroce sur son ignoble visage.

— Comment cela? vous les avez blessés?

— Sur la gorge, oui.

— Avez-vous vu s'ils avaient des papiers? demanda vivement Rosas dont la physionomie ne put plus longtemps conserver son masque hypocrite et sur laquelle brillait la satisfaction de la vengeance satisfaite, après être parvenu, à force de détours, à savoir l'horrible vérité qu'il n'avait pas voulu demander en face.

— Aucun des quatre n'avait de papiers répondit Cuitino.

— Des quatre? Ne m'avez-vous pas dit qu'ils étaient cinq?

— Oui, señor; mais comme il y en a un qui s'est échappé...

— Comment échappé! s'écria Rosas en se redressant et lançant de ses yeux irrités l'éclair magnétique de sa puissante volonté.

Le bandit, fasciné par cet éclair terrible d'une puissance divine ou infernale, baissa les yeux en tremblant.

— Il s'est échappé, Excellence, murmura-t-il d'un voix indistincte.

— Qui? celui-là.

— Je ne sais pas qui il était?

— Qui le sait alors?

— Cordova doit le savoir.

— Où est-il Cordova?

— Je ne l'ai pas revu depuis qu'il a donné le signal.

— Mais comment s'est échappé cet unitaire?

— Je ne sais pas... je le dirais à Son Excellence... Quand nous avons chargé, il y en eut un qui courut vers la barraanca... Quelques soldats le suivirent... ils mirent pied à terre pour l'attaquer... mais on dit qu'il avait une épée avec laquelle il en a tué trois... ensuite on dit qu'il est venu du secours... Ce fut par là... dans les environs de la maison du consul anglais.

— Du consul?

— Par là, vers la Residencia.

— Oui, bien; et après?

— Un soldat vint m'avertir, j'envoyai à sa recherche de tous les côtés... mais je ne l'ai pas vu quand il s'échappa.

— Et pourquoi ne l'avez-vous pas vu? s'écria Rosas d'une voix de tonnerre, dominant avec le rayonnement terrible de ses regards le bandit, sur la face duquel était empreinte l'abjection et la terreur de la bête féroce devant son dompteur.

— J'égorgeais les autres, répondit-il sans oser relever les yeux.

Vigua, qui, pendant ce sinistre dialogue, s'était de plus en plus éloigné de la table en entendant ces dernières et horribles paroles, fit un tel saut en arrière avec sa chaise qu'il alla donner de la tête contre le mur, pendant que dona Manuela, pâle, tremblante, n'osait faire un mouvement ni lever les yeux, de crainte d'apercevoir soit la main sanglante du bandit, soit le regard terrifiant de son père.

Le coup donné par la chaise du mulâtre fit

machinalement tourner la tête à Rosas; cette fugitive distraction suffit pour donner une autre direction à ses pensées et un nouveau tour à son esprit qui, selon les circonstances, changeait en moins d'une seconde.

— Je vous demandais cela, dit-il en reprenant son calme précédent, parce que cet unitaire est celui qui, sans doute, était chargé des lettres pour Lavalle et non parce que je regrette qu'il ne soit pas mort.

— Ah! si je l'avais tenu!

— Si vous l'aviez tenu? reprit-il avec ironie: il faut être alerte pour prendre un unitaire; je parie qu'on ne le retrouvera pas?

— Je le chercherai, s'il le faut, jusque dans les enfers! j'en demande pardon à Votre Excellence et à dona Manuella.

— Qui le retrouvera?

— Moi, je l'espère.

— Oui, il faut que vous me le trouviez, parce que les lettres dont il est porteur doivent être importantes.

— Que Votre Excellence soit tranquille, je le trouverai, et nous verrons s'il m'échappera, à moi.

— Manuela, appelle Corvalan.

— Cordova doit savoir comment il se nomme et si Votre Excellence le désire...

— Voyez Cordova. Avez-vous besoin de quelque chose?

— Pour à présent, rien, señor. Je sers Votre Excellence avec ma vie et je me ferai tuer quand il lui plaira. Votre Excellence nous donne assez en nous défendant contre les unitaires.

— Prenez, Cuitino, emportez cela pour votre famille.

# Les résultats des élections passés à la loupe

## Gains socialistes

**Sièges pris aux radicaux:** Peseux (1), Cortaillod (1), Rochefort (1), Môtiers (1), Buttes (1), Cernier (1), Dombresson (2). Total (8).

**Sièges pris aux libéraux:** Colombier (1), Corcelles-Cormondèche (1), Môtiers (1), Fleurier (2). Total 5.

**Sièges pris à divers partis:** Le Landeron (1), Bôle (2), Saint-Sulpice (2), Buttes (1), La Sagne (3). Total 9.

**Sièges nouveaux, créés pour tenir compte de l'augmentation de la population:** Hauterive (1), Marin-Epagnier

(2), Cornaux (1), Cressier (1), Bôle (4), Bevaix (2), Cernier (2), Dombresson (2), Geneveys-sur-Coffrane (2). Total 17.

**Sièges gagnés dans des communes ayant changé de système électoral:** Gorgier (9).

Total des gains: 48.

## Pertes socialistes

**Sièges perdus au profit des radicaux:** Noiraigue (6), Travers (1), Valangin (1). Total 8.

**Sièges perdus au profit des libéraux:** aucun.

**Sièges perdus au profit du PPN:** Les Brenets (3).

**Sièges perdus au profit du POP:** Neuchâtel (1), Fontainemelon (1), La Chaux-de-Fonds (1), Le Locle (2). Total 5.

**Sièges perdus au profit de partis locaux:** Saint-Blaise (3), Boudry (2), Auvignier (2), Saint-Aubin—Sauges (1), Les Verrières (1). Total 9.

**Sièges supprimés, pour tenir compte de la diminution de la population:** Les Verrières (1), Les Ponts-de-Martel (1). Total 2.

Total des pertes 27. Gain net 21.

## Récapitulation pour l'ensemble du canton

Districts	Rad.	Lib.	Soc.	PPN	POP	Divers	Elus système majoritaire	Total
Neuchâtel	116 + 23	76 + 2	60 + 2	—	5 + 5	18 + 7	15 + 15	290 + 54
Boudry	101 + 1	109 — 6	93 + 17	—	—	66 + 27	56 — 12	425 + 27
Val-de-Travers	93 — 4	36 + 5	66 — 1	—	—	17 — 5	30 —	245 — 2
Val-de-Ruz	79 + 2	65 + 8	44 + 7	—	3 + 3	47 + 5	54 + 54	292 + 79
Le Locle	—	—	35 — 6	50 + 2	10 + 2	—	62 —	157 — 2
La Chaux-de-Fds	12 —	10 —	23 + 2	6 — 1	11 + 2	— 3	15 + 15	77 + 15
	401 + 22	296 + 9	321 + 21	56 + 1	29 + 12	148 + 31	232 + 72	1486 + 171

Il reste trois sièges à pourvoir à Saint-Sulpice. C'est pourquoi le total horizontal donne 1483.

## Notes relatives au tableau ci-dessus

### DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Le gain radical s'explique par les résultats de Marin-Epagnier (+ 11) et Enges (+ 11) où un Conseil général élu à la représentation proportionnelle a remplacé l'assemblée générale. A Enges, il n'y avait d'ailleurs qu'une liste radicale et les élections ont été tacites. A Neuchâtel, les radicaux perdent 4 sièges. Un nouveau parti en gagne 8 à Saint-Blaise.

### DISTRICT DE BOUDRY

Le gain socialiste concerne essentiellement les nouvelles sections de

Bôle (+ 6) et Gorgier (+ 9). Les divers s'enrichissent des 8 sièges du Chevron boudrysan, des 7 du Ralliement d'Auvignier, des 7 des intérêts de Gorgier, des 6 sièges pris par M. Pattus à St-Aubin/Sauges.

### DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

La perte socialiste s'explique par l'absence de liste à Noiraigue. Concernant les radicaux, il y a lieu de noter que la totalité des pertes dues à la disparition de l'Entente verrisane leur est imputée, ce qui améliore le score des libéraux qui se retrouvent au-

jourd'hui dans l'Union verrisane. Le Parti syndicaliste de Saint-Sulpice disparaît de la colonne des divers.

### DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

La disparition de l'Entente communale des Hauts-Geneveys fait perdre 5 sièges au groupe des divers partis tandis que la création d'un groupement de ce genre aux Geneveys-sur-Coffrane (parti Rosetti) leur en fait gagner 9. Ainsi les radicaux gagnent 5 sièges aux Hauts-Geneveys et en perdent 6 aux Geneveys-sur-Coffrane. Le gain socialiste est dû aux magnifiques résultats de Cernier (+ 3) et Dombresson (+ 4). A Coffrane, un Conseil général remplace l'Assemblée générale de sorte qu'il y a 4 radicaux et 11 libéraux de plus.

### DISTRICTS DES MONTAGNES

Rien à signaler au point de vue statistique.

Des conseils généraux élus selon le système majoritaire ont été créés à Thielle-Wavre, Brot-Dessous, Villiers, le Pâquier, Montmollin et Les Planchettes (15 membres) et Engollon (9 membres). Total 99. Gorgier a changé de catégorie (— 23) et le Conseil général de Vaumarcus ne compte plus que 11 membres (— 4). Solde + 72.

**AU TOTAL:** Les radicaux couchent sur leurs positions, car 17 de leurs gains concernent Enges et Noiraigue. Les libéraux aussi car leurs 11 gains concernent Coffrane. Ils reculent même si l'on tient compte du fait que la disparition de l'Entente verrisane où ils étaient un certain nombre est imputée aux seuls radicaux.

Les gains socialistes sont réels. Ils seraient plus importants si la section de Noiraigue n'avait pas renoncé au combat. Les gains du POP sont réels aussi. Le PPN est stationnaire. Les nouveaux partis progressent globalement.

J. C.

### LES OCCASIONS MANQUÉES.

Le bon La Fontaine, auquel on revient toujours, car ses fables sont d'une sagesse éternelle, a remarquablement exprimé l'absurde et dangereuse habitude qu'ont certaines gens de remettre au lendemain ce qu'ils devraient faire le jour même, et les mécomptes qui en découlent pour eux. « Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. » Que d'occasions manquées pour ceux qui n'ont pas su se souvenir de ce sage conseil! On s'en est aperçu au cours des premiers mois de l'année où de nombreuses personnes — de très, très nombreuses personnes — qui n'avaient pas acheté à temps leurs billets de la Loterie romande, se sont trouvées déconfortées au moment où elles se décidaient parce que tout était vendu depuis longtemps.

Ne vous mettez pas dans ce cas. Les billets s'enlèvent avec une rapidité telle qu'il convient de prendre ses précautions si l'on veut être au nombre de ceux que la chance favorisera peut-être le 1<sup>er</sup> juin. Au plan de tirage: des milliers de lots, dont un gros de 100 000 fr.

# Le centre paroissial de Notre-Dame de la Paix

## LE CENTRE PAROISSIAL

Sous l'aimable conduite du curé A. Chapatte et de M. C. Jeangros, président de paroisse, accompagné de quelques membres de son comité, la presse était invitée, lundi, en fin d'après-midi, à visiter les nouveaux locaux que la paroisse catholique romaine de Notre-Dame de la Paix inaugurerait dimanche.

La chapelle provisoire a été incorporée à un centre paroissial moderne — où le béton règne en maître — dû à l'architecte M. Coquoz. Cela a posé des problèmes assez compliqués à résoudre dans un cadre financier assez serré.

La chapelle agrandie et adaptée aux circonstances reste provisoire, elle conserve ses inconvénients de manière à faire rêver par avance à une solution définitive, qui consistera en l'érection d'une église aux lignes modernes. Emprisons-nous de dire que cela n'a pas été voulu, mais bien imposé par la construction déjà existante. La chapelle a été dotée d'une tribune à l'usage du chœur, et une paroi coulissante permet aux fidèles de suivre les offices depuis une partie de la grande salle dont est doté le centre paroissial.

L'étage inférieur comprend plusieurs salles destinées aux sociétés paroissiales et, en particulier, à la jeunesse. Les abris antiaériens font le bonheur des scouts de la troupe Saint-Hubert, qui les ont transformés et meublés à la façon des colons de la Belle Epoque, partis à la conquête d'un monde. Deux garages et le local du chauffage complètent l'aménagement. Le dessous de la vaste cour d'entrée comprend vingt et un boîtes pour voitures.

A l'étage au-dessus se trouve une vaste salle de réunion d'environ quatre cents places, un réfectoire et une cuisine. La partie réservée à la cure est composée des bureaux, d'une très belle salle de réunion réservée aux prêtres et au personnel, d'une cuisine et de ses dépendances, tandis que l'étage supérieur est à l'usage de logements pour les mêmes occupants. Un charmant petit hôtel en miniature!

Le tout, malgré une volonté éminente d'économie, a coûté 1 100 000 fr. La paroisse devra encore trouver 80 000 fr. pour acquitter la facture, avant de songer à capitaliser en vue de la construction de la nouvelle église.

L'effort fait par cette paroisse en plein développement est remarquable. Elle compte six mille paroissiens et est desservie par le curé A. Chapatte et l'abbé F. Kohly, qui ont beaucoup à faire, et qui espèrent s'adjoindre un troisième collaborateur pour cet automne. Puisse leur vœu se réaliser et heureuse réussite pour la fête inaugurale de dimanche, à 15 h., qui sera honoré par la présence de Mgr Taillard, de l'abbé Weibel, des représentants des autorités cantonales et communales et de l'Eglise réformée.

E. M.

## Vitrine brisée à l'UBS

Plusieurs personnes, en se rendant ce matin au travail, ont constaté qu'une des vitrines de l'Union de Banques Suisses, où étaient entreposées des pièces d'or, avait été brisée. Les pièces avaient disparu. La police n'a pas encore été en mesure de nous fournir des renseignements sur cette affaire.

## Le redressement dentaire

Présenté par le D<sup>r</sup> Dahan, le D<sup>r</sup> P. Hauenstein, chef de clinique à l'Institut dentaire de Genève, a donné une fort intéressante causerie à l'Amphithéâtre sur le « Redressement dentaire chez les enfants ».

Excellent conférencier, M. Hauenstein s'attacha, très justement, à montrer l'importance qu'il y a à corriger les malformations de la dentition et de la mâchoire dès le plus jeune âge. En effet, outre l'aspect esthétique de ces corrections, il ne faut pas négliger le côté psychologique. Très souvent l'enfant qui souffre de malformations dentaires, fera des complexes s'il n'est pas soigné, complexes qui pourront avoir de graves conséquences.

Au demeurant, il est possible de traiter les adultes, mais les résultats sont beaucoup plus problématiques.

Espérons que cette remarquable conférence aura convaincu tous les parents présents de la nécessité de faire traiter leurs enfants s'ils présentent des anomalies de la dentition.

R.

**COLLISIONS.** — Mercredi à 17 h. 05 à l'intersection des rues du Midi et Daniel-Jeanrichard, une voiture a percuté l'arrière d'un autre véhicule.

● Jeudi, à 13 h. 30, deux voitures sont entrées en collision au carrefour du Casino. Un même accrochage s'est produit au Grand-Pont.

**Ce soir, au terrain des Eplatures, championnat de l'ACFA:**

Méroz—Movado  
Beau-Site—Agip  
Schwager—Impartial

## CARNET DU JOUR

### Cinéma

CORSO: 20.30, « Quelqu'un a trahi ».  
EDEN: 20.30, « Les Jeunes Loups ».  
PALACE: 20.30, « Les Jeux de la Nuit ».  
PLAZA: 20.30, « Le Grand Restaurant ».  
RITZ: 20.30, « Les Frères Karamazov ».  
SCALA: 20.30, « Alexandre le Bienheureux ».  
ABC: 20.30, « Les Amants de Bielheim ».

### Pharmacie d'office

Pharmacie Bernard av. Léopold-Robert 21.  
(Dés 22 h., appeler le No 11.)

## MÉMENTO LOCLAIS

CINÉMA LUX: 20.30, « Les Cracks ».  
CINÉMA CASINO: 20.15, « Les Douze Salopards ».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet.  
(Dés 21 h., le No 17 renseigne.)

## Le théâtre à l'école

# UNE BRILLANTE RÉUSSITE DU TPR

Comme on le sait, de juin à novembre 1967, le Théâtre Populaire Romand (TPR) a tenté une expérience extrêmement intéressante d'introduction du théâtre à l'école. Il s'agissait, rappelons-le, d'une initiation au théâtre sur le thème « Molière et nous ». Le succès de cet essai exigeait une suite. Le TPR a décidé, cette fois, de porter son choix sur la révolution théâtrale romantique en France. Par souci de continuité, ce spectacle s'adresse aux mêmes classes d'âge que le précédent, c'est-à-dire aux élèves de 11 ans à 16 ans. (Un spectacle destiné à des enfants plus jeunes sera préparé durant l'année 1969). Il a pour sujet la « Bataille d'Hernani ». La première représentation a eu lieu le 6 mai à Fontainemelon. Depuis lors la pièce est représentée à travers toute la Suisse romande. Il y aura en tout 80 représentations devant des groupes de 300 élèves.

## LA CONTESTATION EXISTAIT DÉJÀ AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

A l'heure où la contestation est particulièrement à la mode parmi la jeunesse, il est évident que la bataille d'Hernani est un choix excellent. En effet, quelles que soient les réticences qu'on peut nourrir à l'égard du romantisme, aussi bien quant à ses options artistiques qu'à ses choix politiques, il est indéniable que des rapprochements entre notre époque et les années 30 du siècle passé s'imposent.

Ces rapprochements, la dramaturge de la « Bataille », M<sup>lle</sup> E. Cozona et les étudiants genevois qui ont collaboré avec elle les ont fort bien indiqués. Peut-être même les ont-ils parfois un peu trop marqués. Mais n'était-ce pas nécessaire pour capter l'attention des jeunes auditeurs? Peut-être, parfois aussi, ont-ils été aussi quelque peu manichéens. Il n'est assurément pas dans nos intentions de soutenir le classicisme sclérosé des adversaires du romantisme, mais les tenants de celui-ci avaient-ils vraiment toutes les

vertus qu'on leur a prêtées? Nous en doutons. D'ailleurs, le TPR, dans un de ses bulletins, paraît être de notre avis lorsqu'il écrit:

« Nous n'insisterons donc pas sur les aspects négatifs du sujet, la décadence classique, les échecs du romantisme, sa brièveté — 1830 apogée et fin — son incapacité d'atteindre vraiment le peuple, son manque de vrais grands auteurs de théâtre, son peu d'échos à notre époque, notre point de vue n'est pas de critique littéraire exhaustive.

» Mais, après avoir conduit les élèves à la découverte des techniques du théâtre, nous voulons cette fois leur en présenter la vitalité, la capacité d'évolution. »

Nous comprenons parfaitement cette conception, mais, même si l'on ne voulait ni ne pouvait être exhaustif, n'aurait-on pas pu se montrer un peu plus critique?

## UNE EXPÉRIENCE QU'IL FAUT POURSUIVRE A TOUT PRIX

A cette réserve près — qu'on nous pardonnera certainement de bon cœur en ce moment de contestation — nous avons été enchanté du spectacle. Il est clair, concis, d'un dessin très net et il situe extrêmement bien la bataille dans son contexte littéraire et politique. Il n'y a aucune fausse note et les intentions didactiques de l'auteur ne freinent jamais l'action. A cet égard, le metteur en scène, Ch. Joris mérite les plus vives louanges: il a su imposer un rythme fort alerte à ses acteurs et, par ses trouvailles originales, il a évité ce que la répétition de certaines scènes aurait pu avoir de lassant. Semblablement, les décors de B. Salvisberg, beaux et ingénieux à la fois, ont contribué à cette réussite de même que les costumes — absolument remarquables — dont la responsable est M<sup>lle</sup> A.-M. Hottiaux.

Quant aux comédiens, ils forment un groupe homogène, d'une fort bonne qualité. Interprétant chacun plusieurs rôles, ils nous ont prouvé la souplesse de leur talent. Nous ne citerons toutefois aucun nom, si ce n'est celui de M. R. Jendly (R. Macaire, le prince Henry) qui s'est montré extrêmement brillant.

En résumé, avec la « Bataille d'Hernani », le TPR témoigne de la viabilité de son expérience du théâtre à l'école et nous n'avons qu'un souhait: qu'il continue dans cette voie, qui ne saurait qu'enrichir intellectuellement les élèves des écoles romandes. B.

## GENÈVE

## Enfin le dialogue à l'Université

Sans doute alarmés par les événements de France, mais aussi par la pression que font peser les très fréquentes assemblées d'étudiants de l'aula, les autorités universitaires viennent de rompre une lance en faveur du dialogue. Depuis des années la cogestion était demandée par l'ASU et par l'AGE, mais jusqu'ici le rectorat s'était montré sourd à toutes les revendications. Il aura fallu une certaine violence pour lui ouvrir les yeux. C'est un très grand succès pour la démocratie à l'Université, quelle soit l'opinion qu'on peut avoir sur la manière dont il a été acquis.

Voici le communiqué du rectorat : **Soucieux d'accélérer le rythme des réformes en cours à l'Université, le Bureau du Sénat a tenu séance le 21 mai 1968 avec une délégation de l'Association générale des étudiants et a passé en revue avec elle les problèmes qui préoccupent aujourd'hui les étudiants. Il a été décidé d'assurer la permanence de ce dialogue en constituant un groupe de travail composé de professeurs et d'étudiants, qui aura pour tâche d'étudier les méthodes de l'enseignement universitaire et leur appropriation aux besoins modernes. Les facultés formeront, quand elles ne l'ont pas déjà fait, des groupes semblables**

qui se chargeront de l'examen des problèmes qui leur sont propres. D'autres questions intéressant l'ensemble des étudiants (participation aux décisions universitaires, prévoyance sociale, débouchés professionnels) feront également l'objet d'un examen en commun.

Le recteur attire l'attention des étudiants sur l'imminence des élections au Conseil de l'AGE et aux associations de facultés qui leur permettront de faire entendre leur opinion dans ces groupes.

Le premier pas a été fait à la Faculté des lettres, où des commissions paritaires ont été mises sur pied pour discuter de la réforme de l'enseignement. Ces commissions com-

prendront huit étudiants et huit professeurs.

Pendant ce temps le Comité d'action pour la démocratisation des études, qui se transformera peut-être en Mouvement du 17 mai, rassemblait près de mille étudiants, collégiens et apprentis à l'aula mardi soir. Il y fut décidé qu'on ne descendrait pas dans la rue et que l'on approfondirait par milieu les problèmes qui se posent aux jeunes. Une nouvelle assemblée est convoquée pour mardi prochain.

Signalons encore que mercredi le Conseil d'Etat a reçu le bureau de l'AGE et le Bureau du Sénat.

C. A.

## Débordés sur la gauche?

Dans la « Voix ouvrière » vient de paraître en première page et en caractère gras, la curieuse mise au point suivante :

A PROPOS DU 1<sup>er</sup> MAI

La « Voix ouvrière » a publié dans son numéro 107 du 10 mai dernier, une lettre de Zurich qui a échappé à l'attention de la rédaction.

Ladite lettre, signée Franz Rueb, préconise « d'organiser le débat dans la rue, de provoquer le bourgeois, le nanti, tout en discutant démocratiquement avec lui », fait confiance pour accomplir cette tâche aux intellectuels et étudiants révolutionnaires, la classe ouvrière, pour une part importante, étant prisonnière de l'idéologie bourgeoise qu'elle subit sans s'en rendre compte.

Il va de soi que ces conceptions, qui cadrent avec celles du maoïsme et d'autres révolutionnaires ultra-gauchistes, n'ont rien de commun ni avec le programme, ni avec la stratégie, ni avec la tactique de notre parti et nous

nous excusons de les avoir soumises à nos lecteurs par une regrettable inadvertance.

Réd.

A vrai dire, la « V.O. » et le Parti communiste nous ayant habitués à tellement de tournants en virage d'opinion, nous n'avions pas été autrement étonnés. Nous pensions qu'il s'agissait de nouvelles positions et d'oppositions antibourgeoise.

Peut-être s'agissait-il de donner le change sur les événements de pression qui touchent la Tchécoslovaquie? Il n'en était rien. Ce n'était qu'une infiltration de Mao, au sein du « nid de vipères » qu'est paraît-il la « V.O. ». Le plus piquant de l'affaire, c'est que celui qui est dénoncé par la « V.O. » est précisément le chef de file du Parti du travail, Franz Rueb, député au Grand Conseil de Zurich!

F. P.

Faites lire notre journal!

## Ceci arrivera

## 37 JURÉS POUR LE CONCOURS INTERNATIONAL DE GENÈVE

Le 24<sup>e</sup> Concours international d'exécution musicale de Genève, réservé cette année au chant, au piano, à l'alto, au hautbois et à la trompette, aura lieu du 21 septembre au 5 octobre. La liste des jurés vient de paraître; elle donne les noms de 37 artistes et maîtres éminents de onze pays: dix de la Suisse, huit de France, cinq d'Allemagne, trois des Etats-Unis et d'Italie, deux d'Autriche et de Belgique, et un d'Espagne, d'Israël, de Pologne et d'URSS. La radio-diffusion-télévision suisse a désigné également ses représentants dans les jurys.

Le total des prix annoncés (y compris les prix spéciaux) est de 51 000 francs suisses. Délai d'inscription: 1<sup>er</sup> juillet 1968. Prospectus et renseignements fournis gracieusement par le secrétariat du concours, Palais Eynard, CH-1204 Genève (Suisse).

## Cela est arrivé

## ARCHIVES DE CAROUGE

Le 6 avril 1967, MM. Dunand et Reymond découvraient dans les greniers de la maison sise au 24, rue Jacques-Dalphin, un lot considérable de papiers datant du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une controverse éclata alors, car si cette maison appartient actuellement à la commune de Carouge, elle était auparavant la propriété des ancêtres de M. Louis Coppier. Dès lors se posait le problème de savoir à qui allaient revenir les archives découvertes. Grâce au travail de quatre experts, MM. Candaux, Vaucher, A. Guillermin et P. Guillermin, qui au cours de l'année écoulée, classèrent les documents, un arrangement à l'amiable put être conclu à la satisfaction des différentes parties intéressées. A M. Coppier furent attribués les papiers de famille proprement dit, tandis que les Archives d'Etat recevaient les pièces concernant l'histoire économique (correspondance, livres de compte, registres d'échantillons) de la région genevoise. Quant à la commune de Carouge, il lui fut remis un certain nombre de documents touchant sa propre histoire. Parmi ceux-ci, relevons en particulier un acte du Sénat de Savoie qui fixe le nombre des cafés: il y en avait déjà vingt à l'époque, une proclamation sur la liberté de presse, la création d'une société par action pour un théâtre dramatique et une attestation de bon révolutionnaire. Les problèmes d'antan sont encore les nôtres!

## SYMPATHIE

Notre camarade Emile Foglia vient d'avoir la douleur de perdre sa chère compagne qui s'en est allée après une longue maladie.

A notre ami dans la douleur, ainsi qu'à ses enfants et petits enfants, va notre amicale sympathie.

## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

## DE LA VILLE DE GENÈVE

Rue de la Mairie 37 - Eaux-Vives - Tél. 35 91 50

Bureaux ouverts de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h.

## EN CAS DE DÉCÈS

Formalités gratuites

S'adresser ou téléphoner à l'adresse ci-dessus

## GENÈVE

## Département de l'instruction publique

ÉCOLE ENFANTINE ET 1<sup>re</sup> ANNÉE PRIMAIRE

## Inscription des nouveaux élèves

Dans toutes les écoles du canton, les inscriptions seront prises les **vendredi 24 mai et samedi 25 mai 1968, entre 8 et 11 h.**

## Scolarité obligatoire

Tous les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1961 et le 31 août 1962 doivent recevoir dès la rentrée des classes l'instruction prévue par la loi. Leurs parents sont tenus de les inscrire les 24 et 25 mai et de les faire vacciner en temps voulu contre la diphtérie.

## Scolarité facultative

## a) enfants âgés de 5 ans révolus au 31 août

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1962 et le 31 août 1963 pourront fréquenter la 2<sup>e</sup> classe enfantine dès la rentrée de septembre, à condition d'avoir été inscrits par leurs parents les 24 et 25 mai 1968.

## b) enfants âgés de 4 ans révolus au 31 août

L'inscription des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1963 et le 31 août 1964 sera prise à titre conditionnel. Ces enfants ne seront acceptés dans les écoles, une fois l'organisation des classes terminée, que dans la mesure des places disponibles. Ils ne devront s'y présenter que s'ils ont en main le bulletin d'admission (formule blanche).

Les enfants qui n'auront pas été annoncés les 24 et 25 mai ne seront pas admis à la rentrée des classes.

Pour des plus amples renseignements, on est prié de consulter les affiches apposées à partir du 10 mai dans les écoles et dans les cadres réservés aux avis officiels.

ASSURANCE POUR LA VIEillesse  
de la Maison de retraite du Petit-Saconnex Genève

## RENTES VIAGÈRES

Renseignements gratuits 11, place du Molard  
GARANTIES PAR L'ÉTAT

## OFFRES D'EMPLOI

## GENÈVE

## Département de l'instruction publique

Sept postes de  
secrétaire sténo dactylographe

sont à pourvoir dans ses différents services.

Les candidates de nationalité suisse, pouvant justifier d'une connaissance approfondie des travaux de secrétariat, auront la préférence.

La fonction est classée selon l'âge, les connaissances et l'expérience acquise, dans le cadre prévu par l'échelle des traitements de l'Etat.

Travail intéressant et varié, au sein d'équipes restreintes.

Faire offre manuscrite détaillée, avec photo, au Service financier du Département de l'instruction publique, 1211 Genève 3.

DÉPARTEMENT DES FINANCES  
ET CONTRIBUTIONS

Le Service d'organisation administrative recherche, pour les travaux d'organisation, d'analyse, de programmation ainsi que pour la gestion de l'important centre électronique (CDC 3800) de l'Etat de Genève, le personnel suivant:

## Organisation - Analyse - Programmation

- 1 organisateur
- 1 analyste supérieur
- 1 analyste
- 1 secrétaire

Centre cantonal de traitement  
de l'information

- 1 chef de centre
- 1 adjoint
- 1 programmeur de système
- 3 opérateurs
- 2 mécanographes

Les candidats obtiendront des renseignements détaillés concernant les postes qui les intéressent (tâches, formation, qualifications requises, modèle de curriculum vitae, traitement).

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Service d'organisation administrative, rue de Lyon 75, 1203 Genève, téléphone 022 / 45 67 50.

Le conseiller d'Etat chargé du Département des finances et contributions:  
J. BABEL

## VAUD

## Au Conseil communal de Nyon

Création du centre de loisirs à Rive, solde du crédit pour le nouveau collège secondaire, soit près de quatre millions, voté, admission de deux nouveaux bourgeois de Nyon, crédit pour réfection de préau, de trottoirs et de chaussées, telles sont les principales décisions de cette séance du législatif nyonnais placé sous la présidence de M. Bachelard et suivi par 73 conseillers.

Après avoir rappelé la mémoire de deux anciens conseillers décédés, MM. E. Moser et A. Gervais, le président passe à l'assermentation de notre camarade Edouard Rapin qui remplace M<sup>me</sup> Rusterholz-Gloor qui suit son mari outre-mer.

## NOUVEAUX BOURGEOIS

M. Venerato Lanzoni, par 48 voix contre 21 (majorité 46), puis le jeune Jean-Jacques Wagner (72 oui contre 1 non) sont ensuite admis bourgeois de la commune.

## CENTRE DE LOISIRS A RIVE

Après avoir visité des centres semblables dans d'autres villes vaudoises, la commission unanime demande au conseil de voter les crédits nécessaires. La discussion sera toutefois auparavant intéressante, divers avis étant fournis par des conseillers. Finalement, tout le monde est convaincu de l'utilité de ce centre de loisirs qui fait défaut dans notre ville et à l'unanimité, le crédit de 45 000 fr. est accordé à l'exécutif. Le Jeunesse-Club et les jeunes Nyonnais auront ainsi bientôt à Rive un local pour leurs loisirs.

## CHAUSSÉES ET TROTTOIRS

Nous avons déjà à plusieurs reprises relaté les discussions sur ces différentes demandes de crédit pour les chaussées et les trottoirs de notre ville. Cette fois, la commission présente un rapport partiel ne portant que sur les goudronnages à effectuer dans certaines rues, les autres crédits demandés devant faire l'objet d'un futur rapport. Trois points sont donc discutés seulement: goudronnage de certaines rues donc, pose de la signalisation pour passages à piétons et création d'un trottoir devant la poste. Les crédits demandés sont accordés,

soit 45 000 fr., mais un amendement radical demande l'amortissement des dits goudronnages pour une période plus courte que dix ans... puisque dans ce délai il aurait fallu regoudronner les rues dont le crédit n'aurait pas encore été amorti complètement. Il est accepté.

## PLAN D'EXTENSION ET PRÉAU DES ÉCOLES

Après l'adoption sans discussion de trois rapports concernant des plans d'extension, il est longuement discuté de la réfection du préau des bâtiments scolaires du centre de la ville. Celui-ci n'a jamais été remis à neuf depuis la construction des bâtiments; au contraire, il a été défoncé à plusieurs reprises. Actuellement, il est bosselé et dangereux pour les enfants qui le fréquentent. Pour certains membres du groupe radical, cette dépense est superflue et pourrait en tous les cas être renvoyée à plus tard. Ce n'est pas l'avis du conseil qui suit notre camarade Ethenoz, rapporteur, et qui accorde la somme de 73 000 fr. pour ces travaux qui permettra ainsi de refaire le préau jusqu'à la pose d'un enrobé dense, la pose du tapis pouvant intervenir plus tard.

## RAPPORT FINAL SUR LE NOUVEAU COLLÈGE SECONDAIRE

M. Glasson, rapporteur de cette commission, qui dès 1961 s'est occupée de la construction de ce nouveau collège, présente le rapport final de ce grand projet. Le conseil avait déjà alloué deux crédits de 3 et 4 millions en 1967, sans parler des crédits pour l'étude des projets. Lors de cette séance, le conseil est sollicité pour le solde, soit 3 839 000 fr. pour achever l'ouvrage qui doit recevoir les élèves secondaires dans un peu plus d'une année. Ce crédit est accordé à l'unanimité. Il y a lieu de relever ici que la commission présidée par notre camarade Dubrez a fait du bon travail et que son étude a permis de réaliser une économie de plus d'un demi-million sur un total de 11 millions.

Ainsi, dès l'automne 1969, la ville de Nyon aura à sa disposition un ensemble secondaire (bâtiment princi-

pal, aula, salle de gymnastique) digne de son développement.

Puis ce fut le dépôt du préavis relatif aux comptes communaux et le rapport de gestion. Nous y reviendrons; disons toutefois que ces comptes bouclent par un léger boni de 49 663 fr. 90, alors que le budget prévoyait un déficit de 149 797 fr.

## SUBSIDE CINÉMATOGRAPHIQUE ET PISCINE

Après que le syndic eut annoncé l'attribution d'un subside annuel de 5000 fr. à l'Association du festival international du cinéma amateur qui organise chaque année dans notre ville son festival, notre camarade Stucki déclare au nom de la commission chargée d'étudier la demande de crédit pour l'étude de la piscine communale que celle-ci trouve le projet de Colovray trop éloigné côté ouest de la commune et que les commissaires étudient d'autres suggestions plus proches du centre de la localité. Elle ne pourra donc rapporter qu'en juin.

M<sup>me</sup> Ethenoz demande encore comment la Municipalité va-t-elle financer l'engagement d'un dessinateur spécialiste dans la construction de maquettes, aucun poste du budget ne le prévoyant et aucun préavis n'ayant été déposé. M. Fleury répondra lors de la prochaine séance pour laquelle rendez-vous fut pris pour le 10 juin. « Ski ».

## Lausanne

**NOUVEAU CENTRAL.** — Samedi, les services spécialisés du téléphone ont procédé à la mise en service du nouveau central téléphonique automatique de Cheseaux-près-Lausanne. Le bâtiment provisoire, érigé en 1964, ne suffisant plus à contenir les équipements nécessaires à un réseau en pleine expansion, la Direction d'arrondissement a provoqué la construction d'un nouveau central susceptible de raccorder 2400 abonnés avec une possibilité d'extension à 10 000. Ces installations comprennent également la télédiffusion à six programmes transmis en haute fréquence. La mise en service de ce nouveau central coïncide avec l'introduction de la taxation par impulsion périodique et des postes modernes à prépaiement.

## Le remboursement des frais de détention

La réglementation relative au remboursement par le détenu de ses frais de détention est actuellement double. Elle distingue les frais de détention préventive, subie dans le cadre d'une enquête pénale, et les frais de détention subie au titre d'exécution d'une peine. Il en résulte un défaut d'harmonie et partant une inégalité de traitement.

En effet, dans le système actuel, le détenu est condamné à rembourser les frais de sa détention préventive, qui sont portés dans la liste des frais de l'enquête. Il convient naturellement d'excepter le cas où le prévenu est libéré de toute peine et de tous frais.

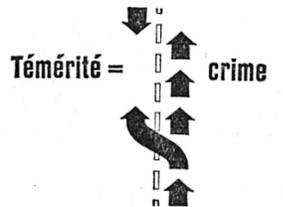
En ce qui concerne en revanche l'exécution des peines, la loi dispose que « les frais occasionnés par la réclusion, l'emprisonnement, les arrêts et l'internement des délinquants d'habitude sont supportés par l'Etat ». Il est prévu certes que « l'Etat peut en demander le remboursement à l'intéressé lorsque celui-ci possède des biens ou lorsqu'il revient à meilleure fortune ». Mais l'Etat n'a pratiquement plus usé de cette faculté depuis de très nombreuses années. De même, si un condamné doit subir sa peine dans un établissement hospitalier, les frais d'hospitalisation restent à la charge de l'Etat, sauf cas exceptionnels.

Il résulte de cette double réglementation que le montant des frais de détention mis à la charge du condamné dépend non de la durée effective de sa détention, mais de ses aléas, c'est-à-dire de la durée de l'enquête, de ses longueurs, de ses retards ou de sa célérité. Un prévenu détenu à titre préventif a-t-il la chance d'être jugé rapidement, les frais de détention mis à sa charge seront minimes. L'enquête dure-t-elle, est-elle retardée par une expertise, par des auditions à l'étranger, par la découverte d'autres délits, auxquels lui-même n'aura peut-être même pas été associé, est-il néanmoins détenu à titre préventif jusqu'au jugement, les frais qu'il sera astreint à rembourser seront d'autant plus élevés. Et encore, le tarif n'est-il pas le même suivant les prisons, puisqu'il varie de 3 fr. 40

à 4 fr. 30, le détenu n'ayant pas la faculté, à la différence du touriste, de choisir l'établissement dans lequel il descend.

Un tel régime doit être corrigé. Puisque l'Etat renonce pratiquement à réclamer le remboursement des frais de détention entraînés par l'exécution d'une peine, il n'y a aucune raison qu'il n'en fasse pas de même s'agissant des frais de détention préventive. Rien ne les distingue et rien ne justifie de les distinguer. C'est pourquoi une modification en ce sens des lois et des règlements en vigueur s'impose.

J. Morier-Genoud.



SAMEDI 25 MAI 1968,  
à 20 h. 30

LE TITRE EN JEU...

LAUSANNE-SPORTS

ZURICH

A 18 h. 45: match des réserves

Prix des places:  
tribunes sud 8 fr.; tribunes nord  
10 fr.; pelouses 4 fr.

Location ouverte:  
Schaefer-Sports, Laudat tabacs,  
secrétariat de Lausanne-Sports

## La Chaux-de-Fonds

1001 Lausanne, place Bel-Air 4, CCP 10-7500  
1211 Genève 3, passage Terraillet 20, CCP 12-222  
2001 Neuchâtel, faubourg du Lac 2, CCP 20-2002

## ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

22 mai 1968

## Naisances

Personeni Rosi-Luigina, fille de Giuseppe-Battista, installateur en chauffages centraux, et de Maria née Alberti.  
Soos Mary-Chantal, fille de Janos, maçon, et de Lina-Elise née Rayroud.  
Jeanbourquin Christophe-Charles, fils de Marcel-Roger-Eugène, rhabilleur, et de Denise-Mireille née Comte.  
Lazzari Gabriella, fille de Virginio, bou-

langer, et de Cesarina née Erba.  
Rama Maria-Belen, fille de José, maçon, et d'Arslia née Cotello.  
Jiménez Alicia, fille de Mariano, magasinier, et d'Amparo née Pachó.  
Gonano Nadia-Cinzia, fille de Remo, peintre, et de Bianca née Massera.  
Sagarra Jaime, fille de José, dessinateur, et de Carmen née Ballesteros.

## Promesses de mariage

Schlappi Rémy-Paul, dessinateur, et Meylan Francine-Michèle.



Gares de  
La Chaux-de-Fonds et  
Le Locle

Dimanche 26 mai

Cueillette des narcisses  
**LAC LÉMAN - VEVEY -  
LES PLÉIADES**

Prix du voyage: Fr. 27.—

Dimanche 2 juin

**COURSE SURPRISE  
GASTRONOMIQUE**

Prix du voyage,  
y compris le dîner: Fr. 51.—

Dimanche 9 juin

**COURSE SURPRISE**

Train à vapeur, cortège,  
fête villageoise  
Prix du voyage: Fr. 36.—

## NOUVEAU

Toutes les gares CFF vendent des **arrangements balnéaires forfaitaires**. Le voyage, l'hôtel, la pension, etc. sont compris dans l'arrangement. Brochures, renseignements et inscriptions à tous les guichets des gares CFF.



Tschanz Frédy orfèvre, et von Allmen Meja.

## Décès

Von Gunten Angéline, née le 5 octobre 1879, célibataire Progrès 16).  
Geiser Anna-Susanne-Marguerite, ouvrière, née le 7 septembre 1887, célibataire (Commerce 107).

## LIVRES

d'occasion tous genres  
Achat vente échange  
anciens et modernes  
— Librairie place du  
Marché tél 2 33 72.

**Circulan**  
pour l'homme  
et la femme

## von Gunten

Verres de contact

Laboratoire  
équipé  
spécialement

Faites un  
essai sans  
engagement

Av. Léopold-Robert 21  
Tél 7 58 05

## PRÊTS Banque EXEL

**EXEL**  
Discrets  
Rapides  
Sans caution

Ouvert  
le samedi matin

Avenue  
Léopold Robert 88  
La Chaux-de-Fonds  
Tél (039) 3 16 12

UNE BONNE PUBLICITÉ  
Le Peuple — La Sentinelle

Heureux ceux qui procurent la paix,  
Car ils seront appelés enfants de Dieu.  
Matthieu V, v. 9.

Madame et Monsieur Jean Möri-Albrecht, à Berne:  
Monsieur et Madame Claude Möri-Pretty et leurs enfants,  
à Chêne-Bourg,  
Monsieur Roland Möri;

Monsieur et Madame Franz Schaeer et leurs enfants, à Sydney,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur  
de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-  
mère, arrière-grand-mère, tante, cousine, parente et amie,

Madame

**Mathilde ALBRECHT**

née Schaeer

enlevée subitement à leur affection le jour de l'Ascension à  
l'âge de 87 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 23 mai 1968.

L'incinération aura lieu samedi 25 mai.

Culte au crématoire, à 14 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire: rue Jaquet-Droz 45.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## LA SITUATION EN FRANCE

## Le Quartier latin à nouveau embrasé

Douze jours après sa nuit des barricades, le Quartier latin s'est à nouveau embrasé jeudi soir. Des violences y ont été déclenchées par des manifestants qui, apparemment, n'avaient reçu aucun mot d'ordre officiel des dirigeants étudiants ou ouvriers. Les dégâts sont très importants et il y a de nombreux blessés parmi les manifestants et les représentants de l'ordre.

Devant la gravité des événements, les responsables de l'UNEF — Union

nationale des étudiants français —, du S.N.E. sup. — Syndicat national de l'enseignement supérieur — et du Mouvement du 22 mars affirment, dans un communiqué, qu'ils « sont débordés par des agitateurs et des provocateurs absolument incontrôlables et incontrôlés ».

Le leader Cohn-Bendit a été interdit de séjour en France. Réfugié en Allemagne, il a annoncé qu'il rentrerait « en force » en France.

## Prochain référendum

Le général de Gaulle consultera au milieu du mois prochain, par référendum, la nation française sur les réformes sociales et universitaires dont il exposera les principes vendredi soir dans un discours radiotélévisé. Ces indications ont été recueillies à bonne source après le Con-

seil des ministres de jeudi, qui a duré près de quatre heures.

Le général de Gaulle n'a pas caché à ses ministres que bien des choses auraient pu être faites, mais qu'elles ne l'ont pas été. Il a constaté: « On a laissé venir et on s'est laissé dépasser. »

## Appel à une manifestation de masse

D'autre part, la grève se poursuit partout. La Confédération générale du travail (CGT), qui s'est affirmée prête à ouvrir rapidement des négociations avec les pouvoirs publics et le patronat, souligne, dans un communiqué publié jeudi soir, que « la population s'étonne de la lenteur des pouvoirs publics à répondre à cette attente » et demande à ses syndicats

d'organiser, dès vendredi, dans toute la France, des rassemblements de masse.

Jeudi, la police parisienne a averti le gouvernement qu'elle pourrait éventuellement se décider à refuser les ordres de celui-ci lui donne si ses policiers devaient continuer à être engagés contre les grévistes.

## Assemblée nationale: fragile victoire...

A l'issue de onze heures du débat le plus dramatique qu'il ait eu à affronter, face à une situation intérieure particulièrement critique, M. Pompidou l'a emporté à l'Assemblée nationale. La motion de censure n'a obtenu que 233 voix, alors que 244 étaient requises pour son adoption. La fragilité de cette victoire, acquise de justesse, signifie toutefois pour la plupart des observateurs que les conditions de l'exercice du pouvoir par les gaullistes risquent d'être à l'avenir sensiblement modifiées. Il apparaît notamment aux mêmes observa-

teurs que l'exiguïté du soutien parlementaire dont dispose le gouvernement pourrait à plus ou moins brève échéance poser le problème d'élections législatives anticipées.

Deux députés gaullistes ont démissionné — le gouvernement ne dispose plus théoriquement que de 240 voix pour appuyer sa politique. Il a de plus subi un assaut sévère des républicains indépendants, les alliés des gaullistes dans la majorité, qui n'ont maintenu leur soutien qu'à la condition d'un « changement de la manière dont la France est gouvernée ».

## Rapprochement PC—FGDS ?

« Les débats de l'Assemblée nationale, s'ils n'ont pas abouti au vote de la motion de censure, ont reflété l'affaiblissement du pouvoir gaulliste », déclare un communiqué publié mercredi soir à la suite de la rencontre de dirigeants du Parti communiste français et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. « De ce fait, ajoute le communiqué, les chances de la grande lutte populaire pour le succès des revendications essentielles se trouvent renfor-

çées. » Des décisions de caractère économique et social pourraient être arrêtées entre les deux formations au cours d'une prochaine réunion commune, prévue pour mardi prochain, laissait-on entendre à la suite de la rencontre de mercredi. D'ici à mardi, des groupes de travail vont préparer les dossiers de cette réunion, qui pourrait marquer un pas important dans le rapprochement des programmes du P.C. et de la Fédération, ajoutait-on.

## En Europe...

Sans approcher le haut niveau atteint en France, le monde étudiant bouge dans bien des pays d'Europe. Pour s'en tenir aux dernières 24 heures, on peut citer les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, l'Angleterre.

En Hollande, Cohn-Bendit a été la vedette hier soir. Le meeting houleux qu'il tenait à Amsterdam s'est terminé par l'occupation de l'Université d'Etat de la ville. Cohn-Bendit n'a cependant pas réussi à faire descendre les étudiants dans la rue, et est retourné en Allemagne. Son intention est de revenir en France où l'entrée lui est maintenant interdite par décision du ministre de l'Intérieur. Le président des étudiants socialistes d'Allemagne a annoncé que cela se ferait « en force », vendredi après midi, en partant de Sarrebruck avec les concours d'étudiants allemands et français.

Dans les universités italiennes le

ton monte. On craint des incidents à Milan où le recteur a l'intention d'appeler la police pour faire évacuer l'école polytechnique.

Depuis hier, l'Université libre de Bruxelles, est ouverte à la population comme l'ont décidé les étudiants qui l'occupent.

Par solidarité avec les étudiants français, une école supérieure de Londres a été occupée hier soir. Il s'agit de la London School of Economics où un groupe d'étudiants a proclamé le « sleep in ».

En Espagne c'est parce qu'un de leur camarade reste détenu en prison et qu'on lui refuse la possibilité de passer ses examens que cinquante étudiants de philosophie et de lettres de l'Université de Madrid ont décidé de ne pas se présenter aux leurs. Le gouvernement de son côté annonce la création de trois nouvelles universités (à Madrid, à Barcelone et à Bilbao) et de plusieurs écoles ou facultés.

● PRAGUE. — Le Praesidium du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque s'est prononcé hier contre la formation de nouveaux partis et contre la reconstitution du Parti social-démocrate.

● LONDRES. — Le radiotélescope de l'observatoire anglais de Jodrell Bank a capté des signaux émanant de deux objets mystérieux situés à l'extrême bord de l'univers connu, a déclaré jeudi son directeur, Sir Lovell. L'un est distant de 5 milliards d'années lumière et l'autre bien plus éloigné encore. Cela signifie que ces signaux ont commencé leur voyage à travers l'univers avant même la naissance de la terre.

● LA ROCHELLE. — L'île de Ré ne sera pas indépendante... pour le moment. Jeudi après midi pour protester contre l'inertie des pouvoirs publics et « réclamer l'indépendance de l'île », à la suite de « brimades » dont ont été victimes des habitants de l'île de la part du continent, n'ont adopté qu'une motion demandant au préfet du département de faire cesser ces « brimades ».

● HÉBRON. — Mille habitants d'Hébron et des villages environnants se sont rassemblés, hier matin, à l'Hôtel de Ville d'Hébron pour protester contre l'installation d'environ quatre-vingts Israéliens à Hébron.

## Billet fribourgeois: L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS

La loi financière du canton est assortie d'une disposition spéciale obligeant le Grand Conseil à augmenter les impôts dès le moment où le déficit dépasse le 3% de l'ensemble du budget.

Lorsque, en 1960, le pouvoir législatif avait introduit cette disposition dans la nouvelle loi, il pensait pouvoir, par ce moyen, exercer un contrôle plus serré sur la politique générale du Conseil d'Etat.

Depuis, la pratique démontra que l'alinéa en question était, en fait, une arme à double tranchant. Il donne bien au Grand Conseil la possibilité d'intervenir sur la politique financière, notamment sur les dépenses proposées, mais ce genre d'intervention prend forcément l'apparence d'une politique d'épicière, car elle oblige le législatif à restreindre çà et là, au détriment des options essentielles, qui disparaissent alors dans un flot de détails.

D'autre part, on peut se demander s'il est juste de faire dépendre l'application de cet article, donc une augmentation des impôts cantonaux, des seuls prévisions du budget. Celles-ci constituent des hypothèses pouvant être infirmées par le résultat des comptes. Ainsi pour 1967, le budget prévoyait un déficit de 4,45 millions alors que les comptes n'accusaient plus qu'un excédent de dépenses de 617 000 fr. Une telle différence prouve la fragilité relative des prévisions budgétaires. Le Grand Conseil pourrait, le cas échéant, être obligé de décréter une augmentation fiscale sur la base de prévisions qui risqueraient d'être entièrement ou partiellement démenties par le résultat effectif des comptes.

Ce n'est pourtant pas ce premier ordre d'objections qui incita le groupe socialiste au dépôt de la motion développée la semaine dernière par l'auteur de ces lignes. L'opposition fondamentale du groupe à cette disposi-

tion de la loi financière est dirigée contre la hausse linéaire des taux des impôts cantonaux. Le principe de la progressivité de l'impôt serait ainsi mis en cause. Car une hausse linéaire chargerait tous les contribuables dans une égale proportion, indépendamment de leur capacité fiscale. Dans le contexte actuel de la fiscalité fribourgeoise, une telle augmentation, frappant sans discernement tous les contribuables, serait à la fois une injustice et un non-sens.

Selon les données statistiques, la charge fiscale dans le canton de Fribourg est, pour les petits et moyens contribuables, parmi les plus lourdes de Suisse.

Dans le classement des cantons selon la charge fiscale pour les revenus de 4 à 10 000 fr. réalisés en 1967, Fribourg occupe la seconde place, avec un indice de 171 points. Seul Appenzell Rh. int. nous dépasse avec 191 points. Le Valais atteint l'indice 151, Berne 112, Vaud 107 et Neuchâtel Neuchâtel 81, la moyenne des cantons suisses étant de 100.

Le résultat est identique pour les revenus de 11 à 25 000 fr. Appenzell porte toujours le maillot jaune avec l'indice 144, mais Fribourg suit de très près avec 132 points. Les positions des cantons limitrophes sont respectivement: Vaud 4<sup>e</sup> rang, 122 points; Berne 5<sup>e</sup>, 115 p.; Valais 10<sup>e</sup> 104 p.; Neuchâtel 13<sup>e</sup>, 99 p.

Fribourg occupe donc la seconde place dans le classement du poids de la charge fiscale pour les catégories inférieures et moyennes de revenus. Par contre, pour les revenus de plus de 30 000 fr., sa fiscalité est beaucoup plus clémente et, dans ce nouveau classement, il n'est plus en tête de peloton, mais à la fin, avec un indice de 95 points, donc inférieur à la moyenne nationale pour ces revenus.

Les défenseurs du régime conservateur ne vont pas manquer de mettre en doute ces chiffres — publiés pour-

tant par l'Administration fédérale des contributions — sous prétexte qu'ils ne tiennent pas compte des déductions sociales.

L'étude des effets des déductions sociales ne corrige que dans une mesure restreinte le poids de la charge indiqué par l'indice.

Dans le cas d'un père d'une famille de deux enfants, gagnant 8000 francs par année, Fribourg occupe la 7<sup>e</sup> place, mais les différences nous séparant des cantons qui nous précèdent sont minimes. Mis à part Appenzell, toujours en tête et qui est un cas spécial, le montant des impôts à acquitter par ce père n'accuse qu'une différence de 40 fr. entre le 2<sup>e</sup>, Obwald et Fribourg occupant la 7<sup>e</sup> place.

Dans le cas d'une même famille, mais avec un revenu de 9000 fr., nous remontons au 5<sup>e</sup> rang et la différence n'est plus que de 17 fr. avec Lucerne qui occupe alors la seconde place du classement.

Même en tenant compte des effets des déductions sociales, la charge fiscale grevant les petits et moyens revenus dans le canton de Fribourg est lourde, très lourde. Pour cette raison, il serait inconcevable, pour nous socialistes, de souscrire à une hausse linéaire de l'impôt sur le revenu.

Une autre question est de savoir si tous les citoyens qui figurent actuellement dans les catégories du contribuable que nous voulons protéger y ont vraiment leur place. Nous pensons néanmoins que c'est le cas pour la très grande majorité d'entre eux.

Pour l'instant, le Conseil d'Etat a entendu le développement de notre motion, il y répondra ultérieurement. Le problème est posé et la recherche de sa solution reste pendante. La position du Parti socialiste et de ses députés ne subira pas de variation, car l'iniquité du système fiscal fribourgeois est trop criante pour leur permettre la moindre faiblesse.

JEAN RIESEN.

## AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

## Les étudiants sont autre chose que de la chienlit!

(Suite de la première page)

## MACCARTHYSME, ENCORE...

Parmi plusieurs autres interventions concernant le Département de justice et police, on notera encore celle de M. Blaser (POP) qui s'insurgea contre le fait que la sûreté cantonale était venue relever les noms des candidats populistes locaux dès le dépôt de la liste en vue des récentes élections communales. M. Grosjean, conseiller d'Etat, se borna à répondre que la sûreté pouvait se voir confier des missions par l'autorité fédérale... Nous avons eu l'occasion, à maintes reprises, de nous élever contre des procédés maccarthystes de cette veine, trop fréquents. Nous croyons savoir d'ailleurs que ceux qui apparaissent au jour n'en sont qu'une faible partie... Il serait bon qu'on parvienne une fois pour toutes à mettre fin à cet inadmissible état d'esprit qui règne dans de trop officielles sphères pour être insignifiant.

En outre, ce mercredi, le Grand Conseil :

— a entendu une intervention du D<sup>r</sup> Dubois (POP) sur la biodégradabilité des détergents et le leur que représente, selon lui, l'attestation de l'EMPA figurant sur les emballages. Le Conseil d'Etat étudiera la question;

— a pris acte avec satisfaction de l'assurance donnée par M. Clottu sur le proche règlement de la question de la polyclinique psychiatrique;

— a ouï la demande non dénuée d'intérêt de M. Gabus (rad.) concernant l'intégration des musées dans l'enseignement et la création d'un «groupe éducatif» comprenant conservateurs et enseignants;

— a accepté sans opposition le décret portant octroi d'un crédit de 7 640 000 fr. pour la réalisation d'importants travaux d'améliorations foncières et d'adduction d'eau, intéressant notamment les Montagnes neuchâtelaises;

— a résonné sous la véhémence de «l'empoignade» qui mit aux prises députés bourgeois et députés populistes après une déclaration du D<sup>r</sup> Dubois

sur le procès Bonci; on entendit des amabilités très émouvantes des deux côtés...

— s'est penché, avec A. Tissot, M. Favre, M. Steiger et quelques autres, sur le sort des vieilles fermes neuchâtelaises présentant un intérêt architectural ou historique, et menacées de ruine; un postulat demandant l'étude de moyens propres à assurer leur sauvegarde a été accepté;

— a noté que dorénavant les comptes de l'Etat seront présentés aux députés avant de l'être aux hôtes du Cercle du Sapin fêtant le 1<sup>er</sup> Mars... assurance donnée par R. Schläppi, conseiller d'Etat, à R. Spira et J. Kramer qui s'étonnaient que les choses se soient passées ainsi cette année;

— s'est occupé de nombreuses autres interventions pour la relation desquelles la place nous manque;

— a enfin décidé de se réunir en séance de relevée le 10 juin, afin de tenter d'épuiser l'ordre du jour.

M.-H. K.

## EN QUELQUES LIGNES

● WASHINGTON. — Le président Johnson a accusé le Vietnam du Nord jeudi d'avoir considérablement renforcé son potentiel militaire au Vietnam du Sud ces derniers temps, et il a averti Hanoi que les Etats-Unis ne se laisseront pas battre sur le champ de bataille tandis que les conversations de paix se poursuivent à Paris.

● PARAMOUNT. — Un accident d'hélicoptère qui s'est produit mercredi soir à Paramount (USA) a fait 23 morts, soit vingt touristes et trois hommes d'équipage.

● BONN. — Le Gouvernement fédéral allemand a décidé d'adopter une ligne « dure » au cours des prochaines négociations sur le marché du lait à Bruxelles.

● VARSOVIE. — « Je quitte mes fonctions et regagne les Etats-Unis pour aider M. Humphrey dans sa campagne électorale », a déclaré jeudi M. Gronouski, ambassadeur des Etats-Unis en Pologne dont la démission a été annoncée, la nuit dernière à Washington.

● WASHINGTON. — Depuis l'offensive du Tet, le nombre des villages et des hameaux considérés comme « sûrs » au Vietnam n'a cessé de décroître, de même que le nombre des ralliés vietcong, alors que le nombre des déserteurs dans les rangs de l'armée vietnamienne s'accroît, tout comme les pertes au combat de ces troupes et des forces américaines: telles sont les conclusions d'un rapport privé de la Commission des affaires étrangères du Sénat américain, rendues publiques en partie jeudi à Washington.

● MOSCOU. — Au cours de leur premier entretien de jeudi matin à Moscou, qui a duré près de deux heures, MM. Gromyko et Stewart, respectivement ministres des Affaires étrangères d'URSS et de Grande-Bretagne, ont abordé la situation au Vietnam de même que les pourparlers américano-nord-vietnamiens de Paris.

● PARIS. — Signe des temps: deux célèbres créateurs, Balenciaga et Castillo, abandonnent la haute couture.

● WASHINGTON. — Après une prière sur la tombe du président Kennedy à Arlington, la « marche des pauvres » venant du sud des Etats-Unis a fait son entrée mercredi à Washington. Elle a duré seize jours. Alors que 4000 manifestants s'installaient dans les baraques élevées au bord du Potomac, une centaine de délégués prenaient la direction du Capitole pour y présenter leurs revendications. 18 manifestants ont été arrêtés.

● BONN. — Les grandes entreprises de l'Allemagne fédérale devront désormais publier leurs bilans.

● BRUXELLES. — Trois mille paysans wallons, escortés de plus de 350 tracteurs, ont manifesté hier à Libramont (Ardenne belges) en faveur du maintien, au niveau du prix belge actuel, du prix du lait que la Commission des communautés européennes propose de réduire en fait de 39 à 37 pfennig.

● SAIGON. — M. Tran Van-huong, premier ministre désigné, a constitué son gouvernement dans les délais qu'il s'était impartis. La nouvelle formation gouvernementale sud-vietnamienne devrait être présentée vendredi au président Thieu et la liste officielle rendue publique ensuite.